Cahiers Voltaire



10

bibliopola.ch
bibliopola.ch
bibliopola.ch
bibliopola.ch
bibliopola.ch
bibliopola.ch
bibliopola.ch

CAHIERS VOLTAIRE

10



Cahiers Voltaire

Revue annuelle de la

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

10

Ferney-Voltaire

2011

RhôneAlpes Région
Revue publiée avec le concours
de la Région Rhône-Alpes

La Société Voltaire
bénéficie du soutien du
Centre national du livre

Nous remercions le Centre international d'étude du XVIIIe siècle (Ferney-Voltaire)
et le Centre de recherche sur les sciences de la littérature française
(Université Paris Ouest Nanterre La Défense) de leur participation.

La préparation de ce numéro a été facilitée par
les services de la Bibliothèque de Genève
et de l'Institut et Musée Voltaire.

Correspondance, manuscrits, ouvrages pour compte rendu

Cahiers Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, courriel cahiers@societe-voltaire.org
Les ouvrages pour compte rendu doivent être envoyés sans dédicace personnelle.

Diffusé par Aux Amateurs de Livres International
62 avenue de Suffren, 75015 Paris, France,
pour le Centre international d'étude du XVIIIe siècle,
BP 44, 01212 Ferney-Voltaire cedex, France

ISBN 978-2-84559-077-9

ISSN 1637-4096

Imprimé en France

Avant-propos

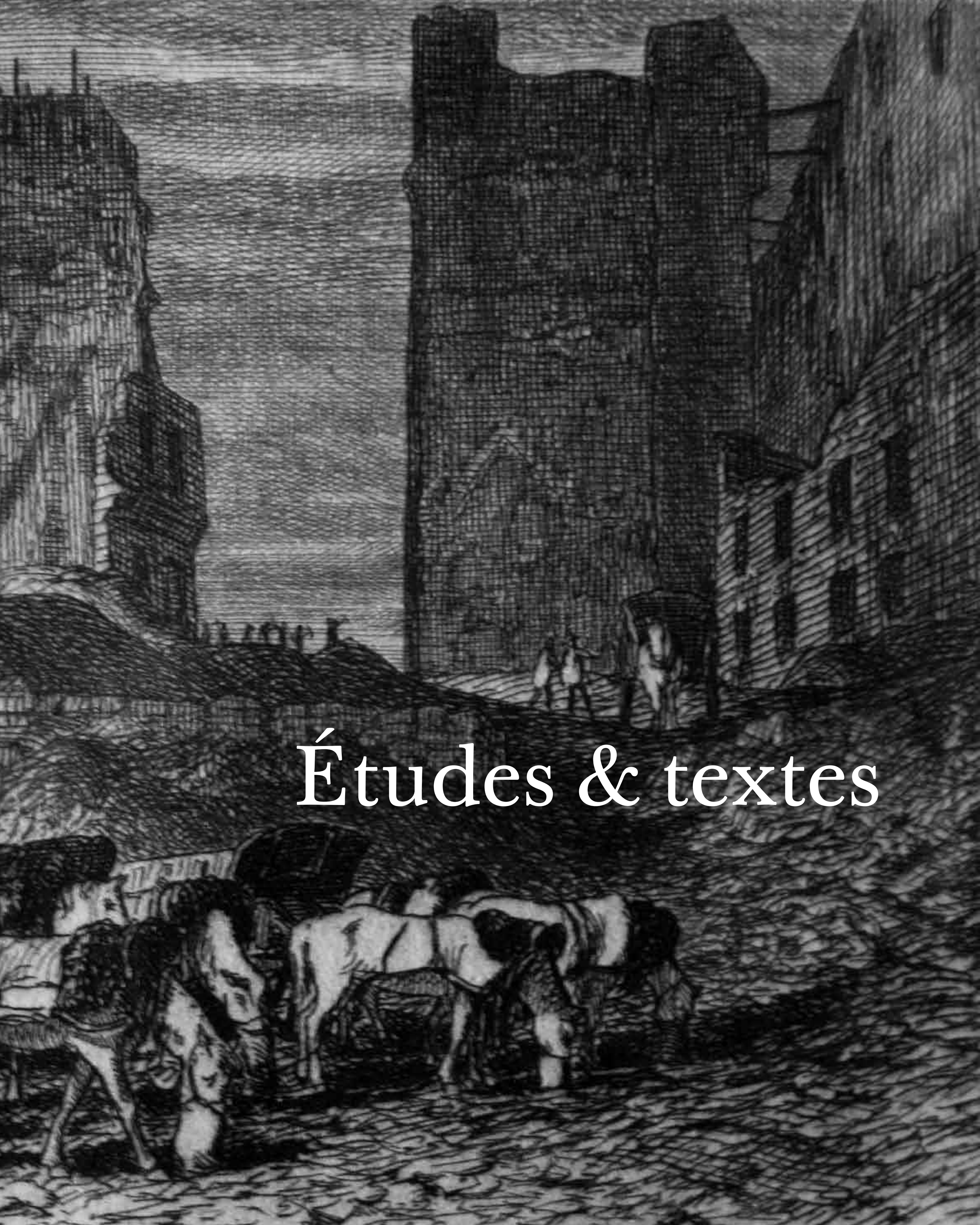
La publication de ce volume des *Cahiers Voltaire* marque la fin de la première décennie de la vie de notre revue annuelle, et le début de la seconde. Nos dix premiers volumes comportent près de 3000 pages et 250 illustrations, 75 articles, 95 contributions aux débats, 110 aux enquêtes, 85 comptes rendus et de nombreux autres textes dans la section des actualités : les éphémérides, les relectures, le pot-pourri, les recherches bibliographiques, les manuscrits en vente, la bibliographie voltairienne annuelle, les thèses. L'index détaillé publié sur le site de la Société Voltaire donne accès à cette documentation riche et variée, le travail de 168 personnes.

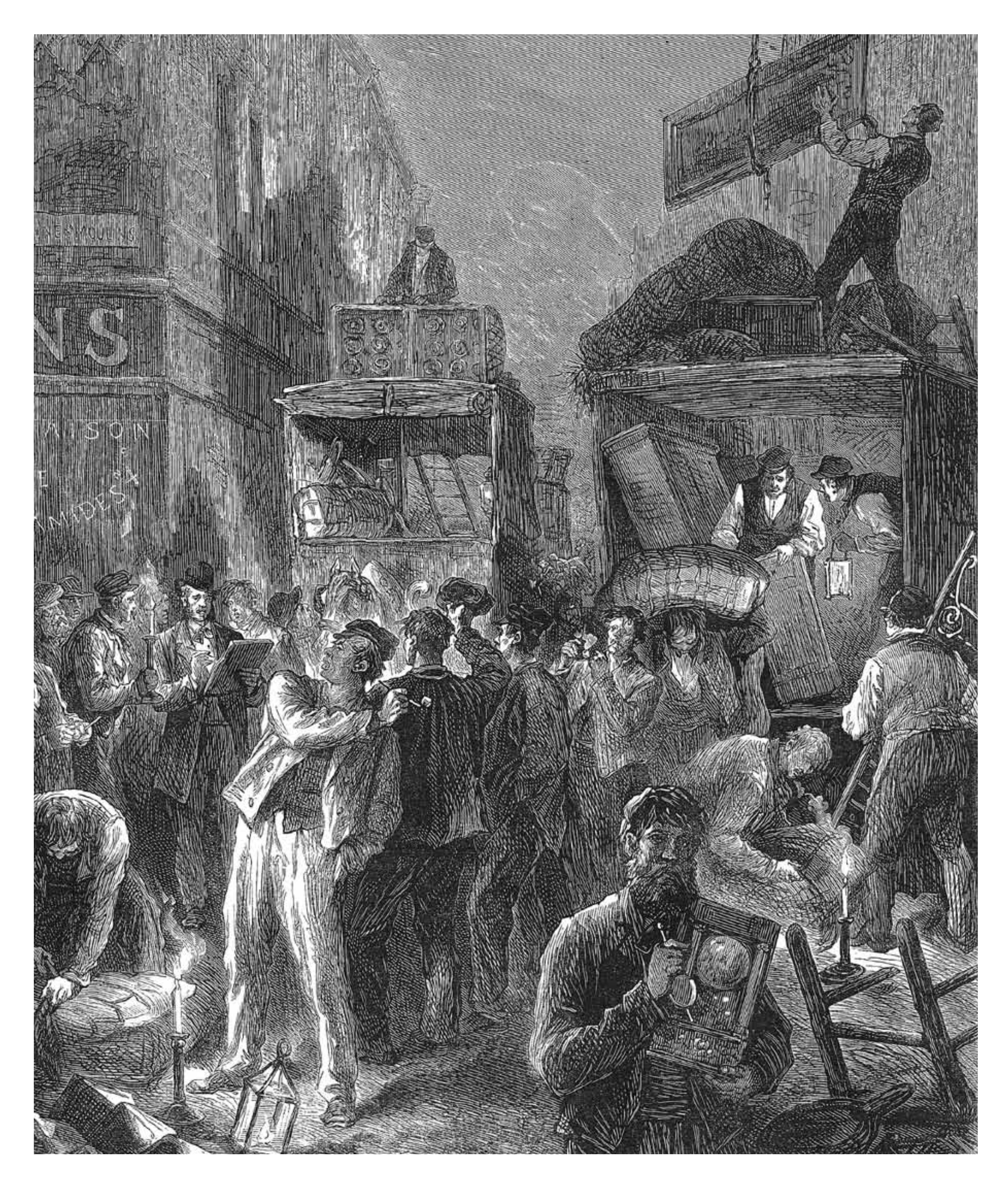
Pour l'époque qui s'ouvre, nous passons, au moins partiellement, à l'électronique, en mettant l'accent sur tout ce qui peut être utilement enrichi et augmenté par cette voie, que ce soit par l'addition d'illustrations et de textes, par l'insertion de liens, par des additions et corrections, par des approfondissements de tout genre. Nous proposerons en outre un accès ouvert à de nombreux éléments de nos dix premiers numéros et comptons ainsi rendre accessible à tous le fruit des travaux de notre société depuis sa création le 30 mai 2000.

Nous avions espéré consacrer quelques pages de ce dixième numéro de notre revue à l'heureuse découverte, en 2010, de la bibliothèque du château de Cirey et des immenses archives de la famille Du Châtelet, perdues de vue depuis 1749. Si la plupart des ouvrages imprimés que contient la bibliothèque sont postérieurs à la mort d'Émilie Du Châtelet, on trouve mêlés aux archives des documents concernant sa vie avec Voltaire et leurs travaux partagés. Parmi eux, le précieux manuscrit d'un état primitif des *Éléments de la philosophie de Newton*, sans doute l'exemplaire préparé pour Émilie, plusieurs états repris et corrigés de son *Exposition abrégée du système du monde selon les principes de monsieur Newton* – manuscrits qui complètent ceux de la Bibliothèque nationale de France –, deux manuscrits d'un substantiel ouvrage inconnu de Mme Du Châtelet sur l'optique de Newton, de nombreux cahiers de notes sur des questions scientifiques, des lettres, et des centaines de documents financiers et administratifs. Une première étude de quelques éléments de ce fonds exceptionnel a permis de relever d'autres pistes, d'autres voies à explorer, et nous comptons revenir sur la grande aventure de Cirey dans le premier numéro de notre deuxième décennie.

Andrew Brown




Études & textes



Ci-dessus. « La percée de l'avenue de l'Opéra. – Aspect du quartier de la Butte-des-Moulins, le 15 octobre au soir. – Les démenageurs. – Les entrepreneurs », *Le Monde illustré*, nº 1020, 28 octobre 1876. Gravure sur bois d'après un dessin de Frédéric-Théodore Lix (1830-1897), fait sur un croquis de Henry Scott (1849-1884).

Au recto. Eau-forte de Martial (Adolphe-Théodore-Jules-Martial Potémont,1828-1883), représentant les démolitions nocturnes du quartier de la Butte des Moulins, publiée dans Bertrand Moura, *La Butte des Moulins, avec documents archéologiques et administratifs inédits*, Paris, Veuve Cadart, 1877.

ANDREW BROWN ET PIERRE LEUFFLEN

Voltaire et Émilie Du Châtelet dans la rue Traversière (I)

Quand Voltaire rentre à Paris de Londres en 1729, il invite Thieriot à lui rendre visite, certainement une première visite à son logement du moment car Voltaire doit lui indiquer le chemin à prendre :

> je vous prie de venir dans la rue Traversine[1], vis-à-vis un vitrier. C'est vers les dernières maisons à gauche du côté de la fontaine, une des plus vilaines portes. La maison est à un conseiller clerc nommé M. de Mayenville, homme qui ne se soucie pas des dehors apparemment[2].

Vingt ans plus tard, en 1749, de retour dans la capitale après la mort d'Émilie Du Châtelet, Voltaire reprend le bail de la maison des Du Châtelet dans la même rue, maison dont il occupait deux des étages depuis 1745[3]. Le propriétaire est

1. « Traversière-Saint-Honoré. (Rue) *Commence* rue Saint-Honoré, 246-248, et *finit* rue Richelieu, 41-43. Les numéros sont *noirs* ; le dernier impair est 47, et le dernier pair 48. – 2e Arrondissement. – Q. du Palais-Royal. Ce nom lui a été donné parce qu'elle *traverse* de la rue Richelieu à celle Saint-Honoré ; on la trouve aussi, sur d'anciens plans, sous les noms de *Traversine*, *Traversante*, de la *Brasserie*, du *Bâton-Royal*. – Elle n'est pas dans l'alignement. » (J. de La Tynna, *Dictionnaire topographique, historique et étymologique des rues de Paris*, 2e éd., Paris, J. Smith, 1817, p. 570-571). La rue porta par la suite les noms de Fontaine-Molière, puis de Molière tout court. La couleur des numéros fut fixée ou confirmée par un décret du 23 mai 1806 : noir sur fond ocre dans les rues perpendiculaires ou obliques à la Seine, rouge sur fond ocre dans les rues parallèles à la Seine.

D'autres auteurs d'un dictionnaire des rues de Paris, Félix et Louis Lazare, évoquent la proximité de la rue Fontaine-Molière et la porte de la ville vers laquelle Jeanne d'Arc aurait assiégé Paris, ce qui leur permet de parler de *La Pucelle* de Voltaire : « Quant à Voltaire, on sait ce qu'il a fait de l'héroïne de Vaucouleurs. Rendons hommage au temps où nous vivons, ce crime du génie, cette débauche du talent ne serait plus possible aujourd'hui ; Voltaire serait forcé d'être Français par ses sentiments comme par sa gloire. Les grandes insultes à la patrie ne peuvent avoir lieu maintenant, car la liberté est la sauvegarde de ces renommées nationales qui appartiennent à tous les citoyens. » (*Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris et de ses monuments*, Paris, Lazare, 1844, p. 225-227). Par contre, la présence de Voltaire dans la rue semble avoir échappé à la vigilance des Lazare.

2. D356. Pour plus d'informations sur les mouvements de Voltaire à cette époque, on consultera Lucien Foulet, *Correspondance de Voltaire (1726-1729)*, Paris, Hachette, 1913, notamment p. 208 sur la localisation probable de la maison des de Majainville.

3. Le bail de location entre de Majainville et les Du Châtelet est daté du 7 mai 1745. Le 17 mai, Voltaire envoie une lettre de la rue Traversière (D3120). En juin ou juillet 1745 (D3159), il indique qu'il habite la rue Traversine. Le 22 août [1745], Émilie Du Châtelet écrit à Cideville : « Je suis établie dans ma nouvelle maison où je suis à merveille et où M. de Voltaire se trouve enfin à son aise. » (D3203).

nommé dans le contrat : Claude-Frédéric Le Begue de Majainville[4]… S'agit-il, en 1729 et 1749, de la même maison ?

Voici le texte du bail de 1745, avec en note les clauses du bail du 17 septembre 1747 qui le remplacera :

Bail à loyer 7 mai 1745[5]

Fut présent messire Claude Frederic Le Begue de Majainville, prêtre, docteur de la maison et société de Sorbonne, abbé de Morigny, conseiller du roi en sa cour de parlement et grand-chambre, demeurant à Paris rue d'Enfer, paroisse Saint-Jacques du Haut-Pas.

Ledit sieur de Majainville, tant en son nom que comme se portant fort de messieurs de Majainville ses neveux, tous propriétaires de la maison ci-après.

Lequel esdits noms a par ces présentes donné à loyer et prix d'argent pour six années entières et consécutives, qui commenceront le jour et fête de saint Jean Baptiste prochain[6], et a promis pendant ledit temps faire jouir à très haut et très puissant seigneur Florent Claude marquis du Chatelet, Lomont et de Cirey, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du roi, et à très haute et très puissante dame Gabrielle Emilie de Breteuil, son épouse, ce accepté par madame dame marquise du Chatelet, tant en son nom que comme fondée de la procuration générale dudit seigneur son mari pour l'administration de ses biens, par laquelle il l'a autorisée, ladite procuration passée devant Jean Riem notaire impérial à Duren au duché de Juliers[7], présents témoins le treize décembre mil sept cent quarante-un, dont l'original dûment légalisé a été certifié véritable et déposé pour minute à Me Bronod[8], notaire à Paris, le trente dudit mois de décembre, ladite dame marquise du Chatelet demeurant à Paris, Grande rue du faubourg Saint-Honoré[9], paroisse de la Madelaine de la Ville l'Évesque, à ce présente et acceptante, preneuse tant pour elle que pour ledit seigneur son époux.

Une grande maison à porte cochère sise à Paris rue Traversière, consistante en un dessous de porte[10], à gauche de laquelle sont deux écuries, un

4. D.app.92. Claude-Frédéric Le Begue de Majainville signe pour ses deux neveux, Jean-François et Louis Le Begue de Majainville, également propriétaires de la maison : voir D.app.132. Il meurt le 12 mai 1749, « abbé de l'abbaye royale de Marigni [*sic*], chanoine de l'église de Chartres, et conseiller de la Grande chambre du Parlement de Paris » (*Mercure de France*, juin 1749, t. II, p. 204).

5. Archives nationales, Paris, ET/XCVI/360. En marge de la première page figure la résiliation du bail, datée du 17 septembre 1747, date du bail (ET/XCVI/369) qui a remplacé celui de 1745. Nous en modernisons le texte, sauf les noms propres, en rajoutant un minimum de ponctuation. Les mots rayés sont indiqués entre crochets angulaires.

6. Le 24 juin.

7. Le 7 décembre 1741, Émilie informe Bernoulli que son mari « est à l'armée de M. le maréchal de Maillebois, en quartier à Duren, dans le pays de Juliers » (D2572).

8. Louis Bronod (1687-1766), notaire au Châtelet (1719-1765), secrétaire du roi (1731), établi rue Sainte-Avoie, près de la rue de l'Échelle du Temple, était le notaire de la famille Du Châtelet.

9. Actuellement la rue Saint-Honoré.

10. Le terme semble avoir plusieurs sens, il s'agit probablement ici du logement du suisse.

ANDREW BROWN ET EMMANUEL FRADOIS

Les éditions Prault des œuvres de Voltaire

La première lettre que nous connaissons de Voltaire à son éditeur Laurent-François Prault[1], et qui pourrait bien être la première de leur correspondance, date du 9 février 1736 :

> Les prières de monsieur Dargental, Monsieur, seront toujours des ordres pour moi, et la réputation de probité et d'intelligence que vous avez ne sont pas une moindre recommandation. Je serai charmé que ceux[2] qui feront imprimer *Alzire* vous donnent la préférence.
>
> À l'égard du recueil de mes tragédies, il faut que je passe beaucoup de temps à les corriger avant d'oser les donner au public. L'intérêt d'un libraire doit être qu'un auteur travaille soigneusement à ses ouvrages. Je ne peux vous être utile qu'en tâchant de mériter par un travail long et assidu l'indulgence du public[3].

Il ne semble pas que Prault ait eu la préférence pour *Alzire*[4], mais il a publié pour Voltaire l'édition de *La Henriade* parue en 1737[5] et qui est sans doute l'édition dont parle Voltaire dans sa lettre à Mme Prault[6] du 30 août 1736 :

> Pray madam, send me by the coach of *Bar sur Aube* two copies of what has been printed already. You know you have promis'd me 72 copies fairly bound when the book shall be printed. J must have besides a hundred copies sow'd at the price you will set upon ; but j will pay for 'em[7].

1. Dans sa thèse, *Les Libraires et imprimeurs parisiens à la fin du XVIIIe siècle (1750-1789)*, Micheline Zéphir recense pas moins de neuf imprimeurs et libraires de la famille Prault. Laurent-François, fils aîné de Pierre Prault (vers 1685-1768), est né en 1712 et mort en 1780. Reçu libraire le 24 avril 1733, il succéda à son père comme imprimeur en 1758. Voltaire a travaillé avec d'autres membres de la famille, notamment le père.

2. Il est probable que la responsabilité fut partagée entre d'Argental, Pont-de-Veyle et Thieriot.

3. D1005. Nous modernisons les citations de la correspondance de Voltaire, en conservant l'orthographe des noms propres.

4. Les premières éditions d'*Alzire* sont parues sous la marque de Jean-Baptiste-Claude Bauche, l'éditeur de *Zaïre* (1733).

5. BnC 1699.

6. Claude-Françoise Desfebves, fille d'un joaillier de Paris. Nous ignorons les origines de ses compétences linguistiques. L'original est en anglais.

7. D1136 : « Je vous prie, Madame, de m'envoyer par le coche de Bar-sur-Aube deux exemplaires de ce qui a déjà été imprimé. Vous savez que vous m'avez promis 72 exemplaires très bien reliés quand l'ouvrage paraîtra. Il me faut en plus 100 exemplaires cousus au prix que vous fixerez, que je tiens à

Dans la même lettre, il commande à Prault un exemplaire de la traduction de Coste de l'*Optique* de Newton. Par la suite, c'est Prault qui fournira l'essentiel de la bibliothèque scientifique de Cirey.

Prault éditera *Brutus* (1736)[8], *Hérode et Mariamne* (1736)[9], *L'Œdipe* (1736)[10], *L'Enfant prodigue* (1738)[11], les *Éléments de la philosophie de Neuton* (1738, 1741 et 1745)[12], les *Épîtres sur le bonheur* (1738)[13], le *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers* (1740)[14], *La Mérope française* (1744)[15]… mais Voltaire n'est pas toujours satisfait de son travail : « À l'égard de l'*Enfant prodigue* il faut qu'il soit mieux que *La Henriade*. Je suis honteux de la négligence de Prault ; mauvais papier, mauvais caractère : point de table, cela est honteux[16]. »

Cependant, dès le 27 janvier 1738, Voltaire envisage de confier à Prault une édition de ses œuvres complètes :

> Le projet que vous avez de donner un recueil de mes faibles ouvrages, redouble en moi l'ardeur de les corriger. Non seulement je retouche *La Henriade* avec un soin très scrupuleux mais je retravaille toutes mes tragédies[17].

Ce projet semble avoir été suspendu, peut-être supplanté par la publication du *Recueil de pièces fugitives*, mais Voltaire revient à la charge le 21 juillet 1739 :

> Depuis que j'ai vu la nouvelle édition de Ledet[18] je suis plus que jamais, mon cher Praut, dans la résolution de vous en procurer une qui vous soit utile et honorable. Je crois que vous pouvez compter sur la protection de M. d'Argenson[19], comme sur mon zèle. Je serais trop fâché que les étrangers profitassent seuls de mon travail et que le libraire de Paris que j'estime le plus n'eût de moi que des offres inutiles de service. Je suis donc tout prêt. Parlez, quand commencerez-vous ? Je vous offre et mon travail et de l'argent[20].

payer. » Vers le 5 septembre, il précise à Berger : « Vous savez sans doute le marché que j'ai fait avec Prault. Je lui donne *La Henriade*, à condition qu'il m'en donnera soixante-douze exemplaires magnifiquement reliés et dorés sur tranches. Outre cela je veux en avoir une centaine d'exemplaires au prix coûtant en feuilles, que je ferai relier à mes frais. Il faudra un petit avertissement au-devant de cette édition. Je vous l'enverrai quand il sera temps. » (D1142).

8. BnC 762-763. Il s'agit en fait d'une nouvelle émission, avec cartons, de l'édition publiée par Josse en 1731.

9. BnC 1736, autre cas de nouvelle émission d'une édition précédente.

10. BnC 1285.

11. BnC 881-888.

12. BnC 3749-3750, 3758-3759 et 3760.

13. BnC 2124-2126. Voir aussi 2130, édition Prault de l'*Épître de la modération en tout*, 1738.

14. BnC 369-370.

15. BnC 1057-1068.

16. Voltaire à Berger, vers le 10 novembre 1736, D1197.

17. D1438.

18. *Œuvres de M. de Voltaire*, Amsterdam, Ledet ou Desbordes, 1738, 4 volumes, nouvelle édition en 1739. Les tomes V à IX de cette édition paraîtront de 1744 à 1756.

19. René-Louis de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (1694-1757). Le 28 juillet, Voltaire se plaint à d'Argenson de l'édition faite par Prault de la *Vie de Molière* (D2054).

20. D2049.

DAVID SMITH

avec la collaboration de

Andrew Brown, Martin Fontius, Sergueï Karp,
André Magnan et David Williams

« Présent de l'auteur, corrigé de sa main » : les annotations de Voltaire dans une édition de ses *Œuvres* (Dresde, Walther, 1748)

À la mi-octobre 1748, George Conrad Walther publie en huit volumes son édition des *Œuvres complètes de Mr de Voltaire*[1]. Au cours des trois années suivantes, l'auteur corrige et révise le texte de cette édition, il y fait des additions, soit sur des bouts de papier, soit sur des feuilles séparées, et va même jusqu'à faire imprimer des textes nouveaux ou révisés qu'il intercale dans certains volumes. Il dresse également deux listes de ces annotations destinées à ses libraires. Le but de Voltaire est double. D'une part, il cherche à préparer le texte d'éditions ultérieures de ses œuvres complètes, auxquelles il prêtera sa collaboration : celles de Robert Machuel (Rouen, 1750) et de Michel Lambert (Paris, 1751) ainsi que la seconde édition de Walther (Dresde, 1752). D'autre part, il crée ainsi des exemplaires d'hommage qu'il présentera à différents membres de familles royales et ducales. Nous proposons dans cet article d'examiner ces listes et ces différents exemplaires, de tracer la genèse de leurs annotations, et de souligner leur importance pour tout éditeur des œuvres de Voltaire. Dans un long relevé qui figure sur le site du Centre international d'étude du XVIIIe siècle de Ferney-Voltaire, nous avons transcrit toutes ces annotations et indiqué les textes qui ont été insérés dans différents exemplaires[2].

L'auteur n'a pas corrigé les épreuves de l'édition Walther, mais il a reçu un exemplaire de chacun des volumes à mesure qu'ils sortaient des presses, et au fil de sa lecture, il a expédié au libraire un errata, en exprimant sa consternation devant

1. Voir Martin Fontius et David Smith, « La publication en 1748 des *Œuvres complètes de Mr de Voltaire* par George Conrad Walther, de Dresde », dans *Voltaire & le livre*, textes réunis par François Bessire et Françoise Tilkin, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2009, p. 47-66.

2. « Corrections, révisions, additions et insertions dans des exemplaires des *Œuvres de Mr de Voltaire* (Dresde, Walther, 1748-1750, 9 vol.) » <c18.net/vo/vo_pages.php?nom=vo_oe_18_oe48d_corr>. Nous incluons également les corrections des errata de cette édition et nous indiquons si chaque changement figure dans Œ50 et Œ51.

le grand nombre d'erreurs. Le 22 octobre, il commande six exemplaires de l'édition et fait bon accueil à la proposition du libraire de faire paraître une seconde édition au bout d'un an (D3795). Le 19 novembre, il décline l'offre de Walther d'« un service de porcelaine de Saxe », mais indique qu'il recevrait volontiers quelques exemplaires de son édition (D3809). Le 25 février 1749, il informe son libraire qu'il n'a toujours pas reçu à Lunéville les exemplaires demandés (D3878), mais ils ont dû lui parvenir peu après. Aidé par Sébastien Longchamp, son secrétaire parisien qui ne l'accompagnera pas en Prusse en juillet 1750, Voltaire se met à corriger cette édition, probablement en vue d'en faire publier une nouvelle par Robert Machuel, de Rouen. Malgré son intervention en 1748 pour faire supprimer une édition antérieure de ses *Œuvres*, dans laquelle le libraire rouennais avait inclus des ouvrages apocryphes et dangereux, Voltaire a certainement collaboré avec lui dans la préparation de son édition de 1750, car un document rédigé par Longchamp et intitulé « Corrections et errata de l'édition de Rouen faites sur celle de Dresde[3] » comporte « les principales fautes d'impression » de cette édition. Ces « Corrections et errata », très détaillés, sont évidemment destinés à Machuel[4].

On s'attendrait à ce que les corrections, révisions et additions destinées au libraire rouennais soient moins nombreuses que celles des exemplaires annotés plus tard, car ceux-ci auraient bénéficié de nouvelles lectures et vérifications. On s'attendrait également à ce qu'elles soient écrites de façon parfaitement lisible, pour que rien n'échappe à l'imprimeur, alors que dans les exemplaires d'hommage, dont nous traiterons plus loin, de nombreux changements sont effectués à l'encre blanche pour les cacher à l'œil du lecteur. Or, il se trouve que deux exemplaires correspondent à ces suppositions. Dans l'un d'eux[5], seuls les tomes I, II, III, IV et VII comportent des annotations, dont certaines sont de la main de Voltaire, mais le plus grand nombre y sont inscrites par Longchamp. L'autre exemplaire, dont seuls les tomes I et II ont survécu, fut proposé sur eBay en 2007, puis retiré de la vente, et enfin vendu à Paris chez Sotheby's le 29 novembre 2007 pour 15 850 euros. Nous n'en savons pas la localisation actuelle. La page de garde du second volume porte la note suivante :

> Ces deux précieux volumes enrichis de notes marginales et de corrections tant en prose qu'en vers de la main de Voltaire, viennent de Vagniere son secretaire. Ils ont été donnés en cadeaux à M^r^. de Florian dans un des voyages qu'il fit à Ferney quelques années avant que Vagniere conduisit la Bibliotheque de Voltaire à S^t^. Petersbourg.

3. Lille, Médiathèque Jean Lévy, collection L. Quarré-Reybourbon.

4. Voir David Smith, « Did Voltaire collaborate in the publication of the Rouen Machuel 1750 edition of his *Œuvres* ? », *Journal for eighteenth-century studies* 31, 2008, p. 571-577.

5. BnF, Rés. Z Beuchot 12 (1-10). C'est le seul exemplaire de la BnF à comporter tous les dix volumes, y compris les deux volumes supplementaires.

BERTRAM EUGENE SCHWARZBACH

La datation de certains articles des *Questions sur l'Encyclopédie*

Thrift, thrift, Horatio. The funeral baked meats
Did coldly furnish forth the marriage tables.
Hamlet, I, 2

Il semble que la perfection soit atteinte non quand il n'y a
plus rien à ajouter, mais quand il n'y a plus rien à retrancher.
Saint-Exupéry, *Terre des hommes*, III

La réutilisation par Voltaire, dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (1770-1771, 1774) et ailleurs, de textes déjà publiés par lui a été signalée par Georges Bengesco dans sa bibliographie des œuvres de Voltaire[1]. La question a été débattue par Nicholas Cronk[2] et Henri Duranton[3] au cours des « Journées Voltaire » de Pise en juillet 2005, afin de savoir si l'on peut détecter dans les *Questions* une « esthétique des mélanges »[4], du pot-pourri ou du « copier/coller », thèse de N. Cronk ; ou si la raison de la réutilisation de morceaux déjà diffusés était l'ambition de les faire lire par un public plus important, thèse de H. Duranton. Nous nous occuperons ici des articles dont les homonymes avaient déjà paru dans le *Dictionnaire philosophique* (1764, 1765, 1767, 1769), sous-ensemble des réutilisations dans les *Questions* de textes rédigés pour d'autres circonstances.

Énoncé :

Certains des articles du *Dictionnaire philosophique* qui ont été réutilisés dans les *Questions sur l'Encyclopédie* y paraissent en fait sous une forme plus « primitive »,

1. Georges Bengesco, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres* (Paris, 1882-1890), t. I, p. 423-424, mais Bengesco n'indique pas combien d'articles du *Dictionnaire philosophique* sont « reproduits » dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

2. N. Cronk, « Voltaire autoplagiaire », dans *Copier/coller. Écriture et réécriture chez Voltaire. Actes du colloque international (Pise, 30 juin-2 juillet 2005)*, textes réunis et édités par Olivier Ferret, Gianluigi Goggi et Catherine Volpilhac-Auger, Pise, Edizioni Plus, Pisa University Press, 2007, p. 9-28.

3. H. Duranton, « *Annales de l'Empire*, *Essai sur les mœurs*, *Histoire du Parlement de Paris* : trois œuvres pour un fonds commun », dans *Copier/coller*, p. 139-149.

4. Voir *Revue Voltaire* 6, 2006, pour plusieurs communications sur les mélanges et l'intertextualité dans l'esthétique voltairienne.

pour rappeler le terme que Naves et Benda emploient dans leurs annotations, que celle dans laquelle ils avaient paru dans le *Dictionnaire philosophique*.

Discussion :

Écartons d'abord un phénomène qui risque de se confondre parfois avec notre sujet, l'exploitation dans le *Dictionnaire philosophique*, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, ainsi que dans d'autres ouvrages, de notes de lecture et de brouillons d'articles, rédigés entre les années cinquante, date de parution des premiers tomes de l'*Encyclopédie*, et la fin des années soixante, dont certains ont finalement été publiés, après la mort de Voltaire, dans le « fonds de Kehl ». Ceci, démontré en 1978[5], implique que dans certains cas la date de parution d'un texte de Voltaire peut être fort éloignée des diverses étapes de sa rédaction. Cette constatation implique aussi que Voltaire possédait des notes de lecture et des brouillons desquels il pouvait assez rapidement tirer, avec seulement un peu de mise en forme et d'effort littéraire pour les rendre bien voltairiens, de « nouveaux » articles, voire de nouveaux ouvrages, qui en fait n'étaient pas entièrement nouveaux. Jacques-Henri Meister le savait ou le soupçonnait lorsqu'il parlait, dans son compte rendu de *La Bible enfin expliquée*, en septembre 1776, d'un « portefeuille » de Voltaire qui contenait des brouillons prêts à être exploités[6]. Une implication est que Voltaire ne publiait pas tous ses brouillons ; certains sont restés inédits jusqu'à ce que les éditeurs de Kehl les aient obtenus de diverses sources, et aient décidé de les publier bien que Voltaire ne l'ait jamais autorisé.

Depuis que Naves et Benda ont publié une table synoptique des articles du *Dictionnaire philosophique* et de leur histoire, on sait lesquels ont été repris intacts dans les *Questions*, lesquels ont subi soit des additions, soit des remaniements de forme, et lesquels ont acquis des suppléments numérotés, comme si ceux-ci étaient des articles autonomes que Voltaire venait d'écrire pour ce recueil, et certains l'étaient peut-être en effet[7]. Pour résumer, quarante et un articles du *Dictionnaire philosophique* ont reparu dans les *Questions sur l'Encyclopédie* sans modifications, et cinquante-six articles y ont paru avec des remaniements. Les articles du *Dictionnaire philosophique* qui ne furent pas absorbés dans les *Questions sur l'Encyclopédie* furent réédités sous le titre « Fragments sur divers sujets par ordre alphabétique » dans le t. XXVIII de l'édition de Genève de 1768, Œ68 (1774), puis dans le t. XXXVIII de l'« encadrée », Œ75G (1775), pour préserver les moindres brins de sa production

5. Voir B. E. Schwarzbach, « The problem of the Kehl additions to the *Dictionnaire philosophique* : sources, dating and authenticity », *SVEC* 201, 1982, p. 7-66, et son résumé en français, « Un regard sur l'atelier voltairien », dans *Rousseau et Voltaire en 1978. Actes du colloque international de Nice (juin 1978)*, Genève ; Paris, Slatkine, 1981, p. 250-272.

6. Grimm, Diderot, Raynal, Meister, *et al.*, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, éd. Maurice Tourneux, Paris, 1877-1882, t. XI, p. 327.

7. *Dictionnaire philosophique*, introduction, relevé des variantes et notes par Julien Benda, texte établi par Raymond Naves, Paris, Classiques Garnier, 1961, p. xxii-xxix.

PIERRE LEUFFLEN

Une nouvelle interprétation de la célébration du centenaire de la mort de Voltaire en 1878 : l'apport essentiel des Archives de la Préfecture de Police

30 mai 1878 : les mânes de Voltaire dans la bataille politique

Il n'est pas d'autre exemple en France d'une commémoration liée à un grand écrivain qui ait pris une ampleur aussi considérable et surtout une dimension de lutte politique aussi vive que celle du centenaire de la mort de Voltaire en 1878[1]. Rappelons-en rapidement les faits. Réclamé par certains plus de dix ans auparavant[2], un premier comité d'organisation, ébauché dès 1876, voit le jour en 1877. Mais il doit rapidement être mis en sommeil pour permettre aux républicains de consacrer toute leur énergie à lutter contre le coup de force du 16 mai 1877, perpétré contre les Chambres par Mac-Mahon, le président monarchiste de la fragile Troisième République balbutiante. Le verdict des élections législatives d'octobre 1877 ayant obligé ce dernier à se soumettre, la voie était libre pour la préparation du Centenaire. Le 20 janvier 1878, à l'issue d'une réunion à laquelle participaient de nombreux chefs de file républicains et les représentants de tous les journaux progressistes, un comité d'organisation voyait le jour. Très vite, il fut communément désigné sous le nom de « comité Ménier », du nom de cet industriel du chocolat[3] qui s'était engagé à le financer très largement. Ayant rapidement écarté le

1. On peut juste évoquer, mais à un degré bien moindre, les polémiques et les manifestations auxquelles donna lieu le bicentenaire de la naissance de Rousseau en 1912.

2. « Je m'adresse à tous, je m'adresse aux gens de cœur, aux amis de la civilisation et du progrès, aux artistes, aux gens de lettres. Que l'on constitue un comité, chargé de préparer le premier centenaire du grand homme du XVIIIe siècle, et je ne puis en douter, les oboles viendront de toutes parts. Nous pourrons enfin payer cette dette nationale. L'Europe, l'Amérique, les cinq parties du monde s'associeront à la France pour l'accomplissement de ce grand acte, qui sera réellement un acte d'humanité » (Édouard de Pompéry, *Le Vrai Voltaire, l'homme et le penseur*, Paris, Agence générale de librairie, 1867, p. 467).

3. Émile-Justin Ménier (1826-1881) avait hérité de son père une affaire de produits chimiques et pharmaceutiques prospère. En quelques années, il la transforma et devint le plus grand fabricant et marchand de chocolat de France. Entré en politique, il fut élu en 1876 député républicain radical de Seine-et-Marne, où se trouvaient ses usines ultramodernes, à Noisiel. Anticlérical, partisan du libre-échange en économie et persuadé que le drame de la Commune de 1871 venait de la trop grande

projet d'une commémoration commune avec le centenaire de la mort de Rousseau, ce comité, très actif, publie une édition d'*Œuvres choisies* de Voltaire[4], dans le but avoué de répandre l'anticléricalisme jusque dans les campagnes les plus reculées, et organise une souscription nationale pour l'érection d'une statue, Place du Château d'eau à Paris[5], dont l'inauguration publique devait initialement constituer le temps fort des manifestations du 30 mai 1878. Les projets du comité Ménier, très marqué à gauche par le soutien que lui apportèrent, dès l'origine, la quasi-totalité des conseillers municipaux républicains radicaux de Paris, rencontrèrent très logiquement l'opposition farouche des milieux conservateurs et cléricaux emmenés par Mgr Dupanloup[6]. Mais ils suscitèrent aussi les réticences des républicains modérés et opportunistes qu'effrayait la violence de l'anticléricalisme affiché par leurs promoteurs et désireux de maintenir les cérémonies uniquement sur le plan littéraire. Sous l'égide de la Société des gens de lettres, qui avançait le nom prestigieux de son président d'honneur, Victor Hugo, pour prendre la direction d'un comité élargi et moins marqué politiquement, on essaya d'allumer un contre-feu pour contenir les menées radicales du comité Ménier. Cependant, chacun resta sur ses positions malgré les efforts de conciliation de Victor Hugo et, après que le gouvernement eut interdit, au nom de l'ordre public, toute manifestation extérieure, ce sont finalement deux réunions « privées » qui furent organisées le 30 mai. Au cirque Myers, devant près de 7000 personnes, ouvriers, artisans, étudiants et francs-maçons, le comité Ménier exalta, au nom de Voltaire, une république sociale, intransigeante et anticléricale, tandis qu'au Théâtre de la Gaîté, devant une assistance plus bourgeoise de 2 à 3000 personnes, on célébrait le Voltaire littérateur et défenseur des opprimés, avec en point d'orgue un magnifique discours

misère du peuple, il militait pour une redistribution plus équitable des richesses, notamment par la création d'un impôt sur le capital. Il utilisait une partie de l'immense fortune que son génie industriel lui avait permis d'amasser pour soutenir ses idées progressistes, finançant les campagnes électorales républicaines, soutenant de ses deniers les journaux étranglés par les condamnations pécuniaires et subventionnant les sociétés et associations de progrès. Haï par les grands bourgeois, ses pairs, qui le considéraient comme un traître, il était contesté jusque dans sa propre famille que ses idées politiques et religieuses dérangeaient. Pourtant, généreux, sincère et courageux, il mérite mieux que les quolibets de ses adversaires cléricaux et monarchistes et le surnom de « chocolatier », teinté d'ironie et de mépris, de ses « amis » républicains et même de nombre de voltairiens ingrats. Voir Archives de la Préfecture de Police (désormais : APP), Ba 1179.

4. Voltaire, *Œuvres choisies, édition du Centenaire 30 mai 1878*, Paris, Aux bureaux du Comité central, 1878, 1000 pages.

5. Actuelle Place de la République.

6. L'évêque d'Orléans jeta dans cette bataille toutes les forces de son journal quotidien clérical *La Défense sociale et religieuse* et publia en brochures de propagande diffusées à profusion dix *Lettres à MM. les membres du Conseil municipal de Paris sur le Centenaire de Voltaire* qui reprenaient tout le vieux fonds de la critique cléricale antivoltairienne du XIXe siècle, constitué à grand renfort de citations tronquées savamment choisies et sorties de leur contexte afin de présenter une image diabolique et repoussante de l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, affublé de tous les vices et de tous les défauts. Sénateur inamovible, il prononça également à la tribune du Sénat une virulente interpellation du Président du Conseil, Jules Dufaure, pour réclamer l'interdiction du livre édité par le comité Ménier. Mais le chef du gouvernement refusa cette censure en répondant avec humour qu'il ne se voyait pas, après un siècle, traîner Voltaire devant un tribunal. Voir APP, Ba 892.



1. « Les députés de l'avenir. M. Ménier, par Gill », *L'Éclipse*, 24 septembre 1871

dates des réunions (3 dates? déduites ou trouvées par ailleurs)	présents indiqués ou (?) estimés	nombre de personnes listées ou citées nommément	T. GILLET-VITAL	A. HOVELACQUE	A. COUDEREAU	G. RICHARD	J.-M. CAUBET	E.-J. MENIER	E. de POMPERY	A. DREO	E. JOBBE-DUVAL	L.-C. CERNESSON	Y. GUYOT	G. LASSEZ	A. ROUSSELLE	J.-J. CLAMAGERAN	J. GAVARRET	E. DUTEMPLE (secrétaire de Ménier)	J.-L. de LANESSAN	M. ENGELHARD	C. REINWALD	H. THULIE	A. COLLIGNON (*La Vie littéraire*)
27/04/1877	**32**	**22**	x	A				x	x				x									x	
20/01/1878	**150**	**27**	x	x				P	x	x			x				A					x	
18/02/1878	**20**	**9**	x	x	x	x		x		x			xi										
22/02/1878	**12**	**12**	x	S					xi	x							P			xi		x	
25/02/1878	**14?**	**7**	xi	x		A		xi		Pi								xi					
01/03/1878	**12**	**8**	x	Si	xi			xi	x				xi				Pi						x
06?/03/1878	**10**	**7**	xi		xi	xi			Pi				xi	Si							x		
11/03/1878	**30?**	**15**	xi	xi	xi	xi	P	x	x	x		x	xi	x	x					x			x
16/03/1878	**20**	**10**	x		x	x		x	x	x	x		xi		x		x						
18/03/1878	**18**	**9**	xi		xi			x	x	xi			xi		x	P							x
22/03/1878	**16**	**9**	xi		x	x			x		P		xi	S	x	x							
25/03/1878	**15**	**9**	xi	xi	xi				x			x	xi		x	x				xi			
29/03/1878	**18**	**8**	xi	x			x			x	x		x		x		x						
05?/04/1878	**30**	**14**	xi	xi		x	P	xi	xi		x			S								x	
08/04/1878	**15**	**8**	xi	P		xi	x		x					x		x		xi					x
12/04/1878	**20**	**8**	xi	x		xi	xi				P	xi											
15/04/1878	**35**	**10**	xi			x	P	x			x	x		S		x							
19/04/1878	**30**	**11**	xi		x	xi		xi			x	x		x		P		x			x		
22/04/1878	**20**	**11**	xi	x	P	x	x			x		x		x		x		xi			x		
26/04/1878	**40**	**14**	xi	x	x	x	P	xi		x	xi	x				x		xi			x	x	
29/04/1878	**20**	**12**	x		x	xi	x	x	x		xi	x		xi		x	P	x					x
03/05/1878	**40**	**10**	x	x	x	xi	Pi	xi			x	x		x		x					x		
06/05/1878	**30**	**10**		x	x		x	x		Pi	xi	x			x								
11?/05/1878	**40**	**4 cités**	xi		xi										P								
13/05/1878	**30**	**13**	xi	xi	x	x	xi		x	x		P		x	xi			x	x				
17/05/1878	**50**	**12**		xi	x		x				x	x	x		P		x		xi	xi			
21/05/1878	**24?**	**12**	x		x	xi	xi		x	xi				x			x	x	xi				
23/05/1878	**12?**	**6**				x	x											x	P				
24/05/1878	**40**	**12**	x	x	x		x			x	x	x			x		P		xi	xi			
28/05/1878	**300**	**3 cités**	x	x			A												A				
27 réun.+3	**25 (moy.)**	**10 (moy.)**																					
École ou Société d'Anthropologie			A	A	A			A					A				A		(A)		A	A	
Conseil municipal de Paris				CM			CM				CM	CM	*CM*		*CM*	CM			*CM*	CM		CM	
Franc-maçonnerie			FM	*FM*			<u>FM</u>		FM		FM		FM		<u>FM</u>				*FM*			<u>FM</u>	
Journalistes													J										J
Souscription sur la 1ère liste 02/78			10f	65f	10f	20f	2f	500f	20f	20f			25f		10f	40f				5f	10f	60f	
nombre de présences :			27	20	19	18	17	15	15	14	13	13	12	12	11	10	9	9	6	5	5	5	5
nombre de fois président :				1	1		5	1	1	2	2	1			2	2	4		1				
nombre de fois assesseur :				1		1	1										1		1				
nombre de fois secrétaire :				2										4									
participations aux débats :			16	6	6	8	4	6	3	4	3	1	8	2	1		1	4	3	4			

Tableau des réunions du comité «Ménier» selon les rapports signés «Burg» de la Préfecture de Police (App. Da 397)

La quasi-totalité des informations ci-dessous proviennent des 24 rapports signés «Burg» du 18/02 au 24/05/1878. Elles ont été complétées le cas échéant par les quelques autres rapports existants signés d'officiers de police. En l'absence de rapports «Burg», ces autres rapports sont la seule source d'information pour les réunions spéciales (premières réunions de lancement et réunion générale d'organisation de la fête) des 27/04/1877, 20/01 et 27/05/1878. Enfin, les données de la réunion du 05/04/1878 ont été complétées par celles du journal manuscrit de Léon Laurent-Pichat (BHVP, fonds Clarétie)

J. ROCHE (*Le Siècle*)	E. VIOLLET LE DUC	L. LAURENT-PICHAT	E. DESCHANEL	L. ANGEVIN (*Le Bien Public*)	RATTIER	C. HERISSON	S. de HEREDIA	
	x	x						Première réunion constitutive avec élection d'une commission de 23 ou 24 membres sur liste préparée à l'avance
	x	x					x	Véritable réunion de départ avec toute la presse républicaine après la mise en sommeil due aux événements du 16 mai 1877
			x					Envoi d'un appel à tous les conseils municipaux de France (texte de Y. Guyot adopté); invitation à la SGDL + autres sociétés
		x	x			x		Création de commissions; délégations vers les journaux; début de controverse sur le patronage de «grands noms» littéraires
								La création d'un comité de patronage de personnalités est votée (Hovelacque vote contre) mais pas de suite concrète
								Vif débat sur la proposition de la SGDL d'un «comité Hugo»; Ménier conciliant mais le groupe Hovelacque nettement opposé
								Ménier a vu Hugo, plutôt conciliant; on décide l'envoi d'une délégation chez Hugo; cahier des charges de la statue adopté
			x					Hugo veut l'entente et invite le comité avec la SGDL chez lui; on ira mais Hovelacque fait adopter une motion peu conciliante
								L.Blanc + 50 pers. réclament toujours de fêter Rousseau; échec de la réunion chez Hugo; conditions dures posées à la SGDL
A								La SGDL refuse et pose ses conditions draconiennes: on les accepte contre l'avis du gr. Hovelacque qui détourne le vote
								Guyot s'insurge contre les journaux qui ont publié le vote du 19; la SGDL répond: Hugo décidera; appel aux conseils généraux
								Suite à un nouvel article, on vote l'interdiction de publier les C.R.; palabres pour rédiger une réponse négative sur Rousseau
								La réponse de Hugo se fait attendre; on décide d'envoyer 3 délégués (du gr. Hovelacque) chez lui pour le forcer à se décider
x		x					x	La SGDL rompt (Guyot a provoqué Hugo dans un article et une conférence); on ne répondra pas; Hugo définitivement évacué
								Deschanel et Schœlcher, inactifs pour les conférences, remplacés; le livre ne sortira que le 1er mai (grève des typographes)
x				x				À Rouen, un comité local s'est formé avec les députés, les industriels et commerçants; Guyot est malade
x								Ménier confirme une avance de 60.000 fr. pour la propagande, la statue et le livre; palabres sans fin pour le choix de la statue
								Mauvaise volonté de la presse républicaine: Ménier fait adopter une commission de propagande adjointe à Gillet-Vital
								Violent débat sur la commission de propagande: pour Gillet-Vital, soutenu par le gr. Hovelacque, c'est une injure personnelle
					x			Les rentrées sont insuffisantes; Ménier espère encore Hugo mais ne cèdera en aucun cas et ira jusqu'à 100 ou 200.000 fr.
x								On ne sait pas comment se dépêtrer du choix de la statue et départager les sculpteurs Maillet et Caillé classés ex-aequo
								Maillet refuse toute nouvelle compétition: on choisit Caillé; Reinwald commercialisera le livre sur proposition de Ménier
	x				x			On prépare le détail de la manifestation extérieure du 30; la statue ne sera pas prête, on n'aura qu'une maquette
				x				Une réunion de la majorité de la presse républicaine et de la SGDL a eu lieu: on s'inquiète d'une souscription concurrente
								On arrête l'itinéraire de la manifestation du Panthéon à la place du Château d'eau, étudiants en tête puis conseil municipal
						xi		La délibération du conseil municipal sur le Centenaire cassée par le préfet; on soutient les étudiants et on paie leur bannière
					x			Les loges veulent défiler avec leurs insignes. Caubet prône la prudence; délégation pour demander l'autorisation de la manif.
				x				Convoqués trop tard, seuls 14 délégués des chambres syndicales ouvrières apportent leur soutien: nouvelle réunion le 28
								La manif extérieure interdite: fureur! On fera le défilé à l'intérieur: on loue 3000 fr. le cirque Myers (7000 pl.), entrée gratuite
	P							Réunion d'organisation avec délégués ouvriers et des arrondissements; consignes et distribution des cartes d'entrée

J. ROCHE	E. VIOLLET LE DUC	L. LAURENT-PICHAT	E. DESCHANEL	L. ANGEVIN	RATTIER	C. HERISSON	S. de HEREDIA
CM FM J 5	A CM 15f 4	A 25f 4	3	J 3	3	CM 20f 2	CM FM (souligné) 55f 2
	1						
1							
						1	

Légende
x : présence à la réunion (nom cité dans la liste de «Burg» ou le corps du compte rendu)
P : élu président de la réunion (chargé de diriger les débats)
A : élu assesseur chargé d'aider le président
S : élu secrétaire de la réunion
i : cité dans le compte rendu comme intervenant ou prenant part aux débats

Remarques
École ou Société d'Anthropologie (A) : fondateurs, donateurs ou membres actifs d'une des deux structures fondées par Paul Broca en 1876 et 1859
Conseil municipal de Paris : CM (élu au moment du Centenaire) ; *CM* (avant ou après)
Franc-maçonnerie (FM) : frère dont l'affiliation à une loge maçonnique est avérée (notamment au vu des tableaux annuels par loge consultables à la BnF, fonds maçonnique) ou en cours (*FM*). Il est bien évident que, compte tenu du caractère secret de ces affiliations, certaines nous ont échappé.
FM : maçon élu au Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France (organe exécutif de la plus importante obédience de la franc-maçonnerie française)

2
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OUVERTURE DES FÊTES
DU
CENTENAIRE
DE
VOLTAIRE
30 MAI 1878
Sous le Patronage des
CONSEILLERS MUNICIPAUX
DE PARIS
CÉRÉMONIE D'INAUGURATION
PLACE DU CHATEAU-D'EAU
(Cirque Américain)
COMITÉ CENTRAL DU CENTENAIRE
5, rue CROIX-des-PETITS-CHAMPS, 5



3

CIRQUE AMÉRICAIN
PLACE DU CHÂTEAU D'EAU
J. W. MYERS, PROPRIETOR
4

ABDERHAMAN MESSAOUDI

Voltaire et Kant : vers d'autres Lumières[1]

> « Serons-nous tentés, pour finir, de donner raison à Kant et dire à sa suite que "le philosophe n'est qu'une idée" ? » (Pierre Bouretz)

La principale référence pour la question des relations entre Kant et Voltaire provient de la thèse de Jean Ferrari consacrée aux « sources françaises de la philosophie de Kant » et parue chez Klincksieck en 1979. L'impression générale est celle d'une attitude hostile du philosophe allemand à l'égard de l'auteur français. D'où la réaction de Charles Porset qui, traitant de « la "philosophie" de Voltaire », éprouve le besoin de préciser que son propos « n'est pas de "réhabiliter Voltaire" », au motif que « ce serait peine perdue de revenir sur le jugement de Kant[2] ». De même, Didier Masseau, évoquant la place de Voltaire chez le philosophe allemand, conclut sur le fait que Kant « n'aime guère le penseur, qu'il juge superficiel[3] ». D'autres évocations conjointes de ces deux figures, précisées au cours de notre étude, ont pu être épisodiquement effectuées, elles ne nous empêchent pas de partir de ce constat d'un climat général d'inhibition. Pour relancer le débat sur « Voltaire philosophe », nous nous proposons ici de répondre à la question suivante : comment les études récentes qui renouvellent la connaissance de Kant entraînent-elles à réévaluer la philosophie de Voltaire ? En effet, une confrontation qui promet d'être des plus fructueuses et dans laquelle bien de ces rapprochements évoqués peuvent être réactivés, semble bien celle qui se situerait sur le plan même des Lumières, c'est-à-dire à l'intérieur du projet d'émancipation porté par ce mouvement : comment ce projet se traduit-il respectivement dans la philosophie de Voltaire et dans celle de Kant ?

Ce qui peut bien rapprocher ces deux auteurs est l'existence d'une préoccupation commune pour les Lumières. Celles-ci, qui prennent le nom de « philosophie » sous la plume de Voltaire, sont alors pour tous deux un objet d'analyse et de réflexion. Cette démarche prend un aspect, en un sens du moins, plus systématique ou plus explicite chez Kant, car il a été amené à répondre, dans un article, à la ques-

1. Cet article constitue la seconde partie d'une étude portant sur le thème des rapports entre Voltaire et Kant. La première partie, sous-titrée « Étude de réception », s'attarde sur les enjeux méthodologiques et heuristiques liés au traitement de ces figures ; elle est consultable sur le site *sans papier* de l'Université Cornell : http ://www.einaudi.cornell.edu/french_studies/publications/

2. « La "philosophie" de Voltaire », *Europe*, mai 1994, 781, p. 53.

3. Voir la fin de l'article « Kant » de l'*Inventaire Voltaire*, p. 774-775.

tion « Qu'est-ce que les Lumières ? »[4]. Pour le philosophe allemand, les Lumières désignent « *la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle* », sachant que « *l'état de tutelle* est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre » (AK VIII 35/43). Au « *Sapere aude !* » que Kant identifie à « la devise des Lumières », répond alors effectivement le « Osez penser par vous-même » de l'Anglais voltairien Boldmind, personnage apparaissant à l'article « Liberté de penser » du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. À la « révolution dans les esprits[5] » que Voltaire a en vue, fait écho l'exigence d'une « vraie réforme du mode de penser » de Kant (AK VIII 36/45). Cependant, à la différence du philosophe allemand, Voltaire semble moins confiant dans les capacités de la masse à s'éclairer. Les diatribes contre ce qu'il identifie à la populace sont assez connues, ou du moins généralement et depuis longtemps admises (c'est la question du caractère conservateur de la pensée de Voltaire). De ce point de vue, son pessimisme anthropologique ne manque pas de s'exprimer ; ainsi déclare-t-il en conclusion du chapitre V de *La Philosophie de l'histoire* (1765) que « le gros du genre humain a été très longtemps insensé et imbécile ». Cette attitude l'amène souvent à distinguer, dans son public de lecteurs, l'élite cultivée (« les philosophes », les « honnêtes hommes ») du vulgaire. Quelles que soient les réserves, mises au point ou nuances qu'on peut être amené à effectuer à propos de cet aspect de Voltaire, force est de constater qu'il pourrait expliquer l'accent mis sur le rôle déterminant de cette élite et des philosophes. Par conséquent, sa perspective paraît plus politique : l'attention porte sur les conditions extérieures (d'où la lutte contre l'Infâme exigeant, selon Voltaire, l'alliance entre philosophes et élite politique). En revanche Kant, s'il lui arrive de parler du « grand nombre dépourvu de pensée » (AK VIII 36/45), n'en met pas moins l'accent sur la responsabilité de tout un chacun pour s'éclairer : il parle de la situation de minorité, « de l'état de tutelle » dont, souligne-t-il d'emblée, « on est *soi-même responsable* » (AK VIII 35/43). De ce point de vue, sa perspective peut paraître avoir une tonalité plus morale : l'attention est portée aux résistances intérieures (« la cause tient non pas à une insuffisance de l'entendement mais à une insuffisance de la résolution et du courage »). Les Lumières apparaissent alors comme une affaire de volonté personnelle (d'où l'exhortation : « Aie le courage de te servir de ton *propre* entendement ! »). S'éclairer, c'est oser penser par soi-même dans une lutte contre les penchants à la « paresse » et à la « lâcheté » pour s'approprier constamment sa liberté.

« Paresse et lâcheté sont les causes qui font qu'un si grand nombre d'hommes,

4. « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? », dans Kant, *Vers la paix perpétuelle ; Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ? et autres textes*, Garnier-Flammarion, 2006, p. 41-51. Aux références à l'édition AK pourra donc s'ajouter l'indication de la page dans cette édition de Françoise Proust (traduction assurée avec Jean-François Poirier), indication séparée par une barre oblique. La notation AK, suivi d'un nombre en chiffres romains pour désigner le tome et d'un nombre en chiffres arabes pour désigner la page, renverra à l'édition encore inachevée des œuvres complètes de Kant publiées par l'Académie des sciences de Berlin.

5. Expression fameuse de Voltaire qui apparaît par exemple dans une lettre du 26 mars 1765 à Élie Bertrand, D12503.



Débats

Au recto. Charles Porée (1675-1741), professeur de rhétorique au collège Louis-le-Grand de 1708 à sa mort. Voltaire avait pour son ancien maître un respect et affection marqués. En lui envoyant *La Henriade* en 1730, il écrit : « Si vous vous souvenez encore, mon révérend père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie avec la plus tendre reconnaissance et la plus parfaite estime, recevez cet ouvrage avec quelque indulgence, et regardez moi comme un fils qui vient après plusieurs années présenter à son père le fruit de ses travaux dans un art qu'il apprit autrefois de lui. » (D381).

En 1746, dans une lettre à Simon de La Tour, principal du collège Louis-le-Grand, il fait l'éloge de Porée : « Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du père Porée qui est également chère à tous ceux qui ont étudié sous lui. Jamais homme ne rendit l'étude et la vertu plus aimable. Les heures de ses leçons étaient pour nous des heures délicieuses ; et j'aurais voulu qu'il eût été établi dans Paris comme dans Athènes que l'on pût assister à tout âge à de telles leçons. Je serais revenu souvent les entendre. » (D3348).

En 1764, cependant, en écrivant à son ancien ami d'école Fyot de La Marche au sujet du père Adam, Voltaire évoque un aspect du caractère du professeur : « J'ai de plus un aumônier jésuite, ou ex-jésuite, que vous connaissez peut-être, il a longtemps professé à Dijon ; ce n'est pas un père Porée, mais aussi il n'en a pas le fanatisme, car ce pauvre père Porée, tout homme d'esprit qu'il était, croyait à toutes les bêtises de la théologie, et qui pis est, il avait le malheur de s'en piquer. » (D11772).

Débat. Voltaire à l'école (II)

Après une première livraison (*CV*9, p. 133-169) contenant l'appel à débat liminaire, cette deuxième livraison du débat « Voltaire à l'école » s'attache à présenter plus concrètement la manière dont les enseignants du secondaire envisagent la pratique des textes de Voltaire. Hormis l'enquête proposée par Anne-Raymonde de Beaudrap sur l'enseignement du fait religieux – enquête qui ouvrira, nous l'espérons, un questionnement intéressant dans les prochaines livraisons –, la parole est donnée essentiellement à des professeurs de collège et de lycée. Certains ont accepté de répondre au questionnaire que nous leur avions soumis et dont nous proposons ci-dessous une synthèse ; d'autres, comme Stéphanie Géhanne Gavoty, Myrtille Méricam-Bourdet et Marie Fontaine, nous font part plus librement de leur expérience.

Nous donnons immédiatement ci-dessous le questionnaire qui a servi de support à notre réflexion d'ensemble sur l'enseignement actuel de Voltaire en classe. Il est reproduit tel qu'il a été envoyé aux participants, avec son mode d'emploi et son protocole de présentation. Les citations qui suivent dans la synthèse de Béatrice Ferrier sont extraites des réponses des enseignants qui se sont aimablement prêtés au jeu.

Alain Sandrier (alain.sandrier@wanadoo.fr)
Béatrice Ferrier (beatrice.ferrier@gmail.com)

Questionnaire du débat « Voltaire à l'école »

Mode d'emploi : ce questionnaire vous invite à partager une expérience pédagogique.

Il n'est ni contraignant ni directif. Il indique nos attentes générales et nous aidera à traiter, à classer éventuellement vos réponses.

Vous n'êtes pas tenu(e) de répondre à toutes nos questions, ni d'en suivre l'ordre ; vous pouvez vous concentrer sur les points qui vous semblent les plus importants ; vous pouvez aussi rédiger une réponse suivie, articulée librement.

Longueur des contributions attendues : une à deux pages en cas de réponses factuelles – mais des exceptions sont souhaitées.

Il s'agit, en toute simplicité, de témoigner entre nous de notre pratique de Voltaire en classe, de nos ambitions, de nos visées pédagogiques et, en corollaire, des réactions de nos élèves, des résultats obtenus. Nous souhaitons recueillir et diffuser un maximum de données concrètes, de témoignages directs sur la situation actuelle de « Voltaire à l'école ».

Nom de l'enseignant
Classes concernées (collège, lycée, région, zones sensibles, etc.)

1) Quelles sont les œuvres de Voltaire (genre, titres, formes : extrait ou œuvre intégrale) que vous étudiez en classe ? Les étudiez-vous depuis longtemps ? Avez-vous changé le choix des textes étudiés ? Les manuels scolaires vous sont-ils utiles pour aborder les textes de Voltaire ?

2) Quels sont, d'après votre expérience, les dispositifs ou activités pédagogiques

(lecture méthodique, lecture suivie, lecture personnelle, débat, explications, exercices écrits, etc.) les plus intéressants et efficaces pour étudier Voltaire ?

3) Quels aspects de l'œuvre et de l'homme (le « philosophe », l'apôtre de la tolérance, l'écrivain, etc.) mettez-vous le plus en avant ? Quelles limites, mais aussi quels obstacles, quelles difficultés et quels intérêts percevez-vous dans l'étude des textes de Voltaire ? Les enjeux que soulèvent son œuvre et son écriture vous paraissent-ils d'actualité ?

4) Quelles sont les réactions remarquables de vos élèves à l'occasion d'un travail sur Voltaire ? Quelles étaient les circonstances ? Quels aspects de l'œuvre concernent-elles ? Quelle interprétation en donnez-vous ?

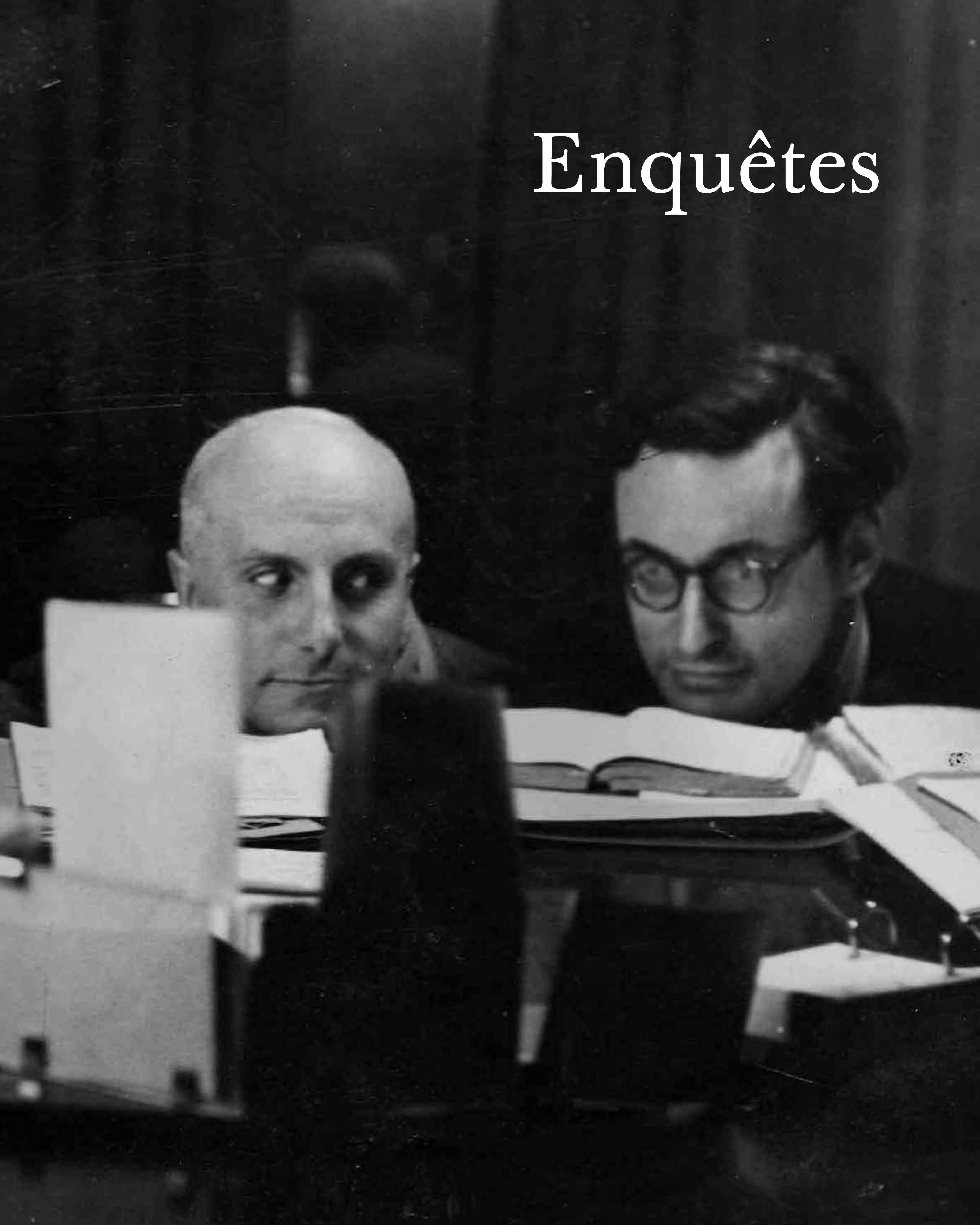
Béatrice Ferrier, Retour sur un questionnaire : Voltaire à l'épreuve des élèves

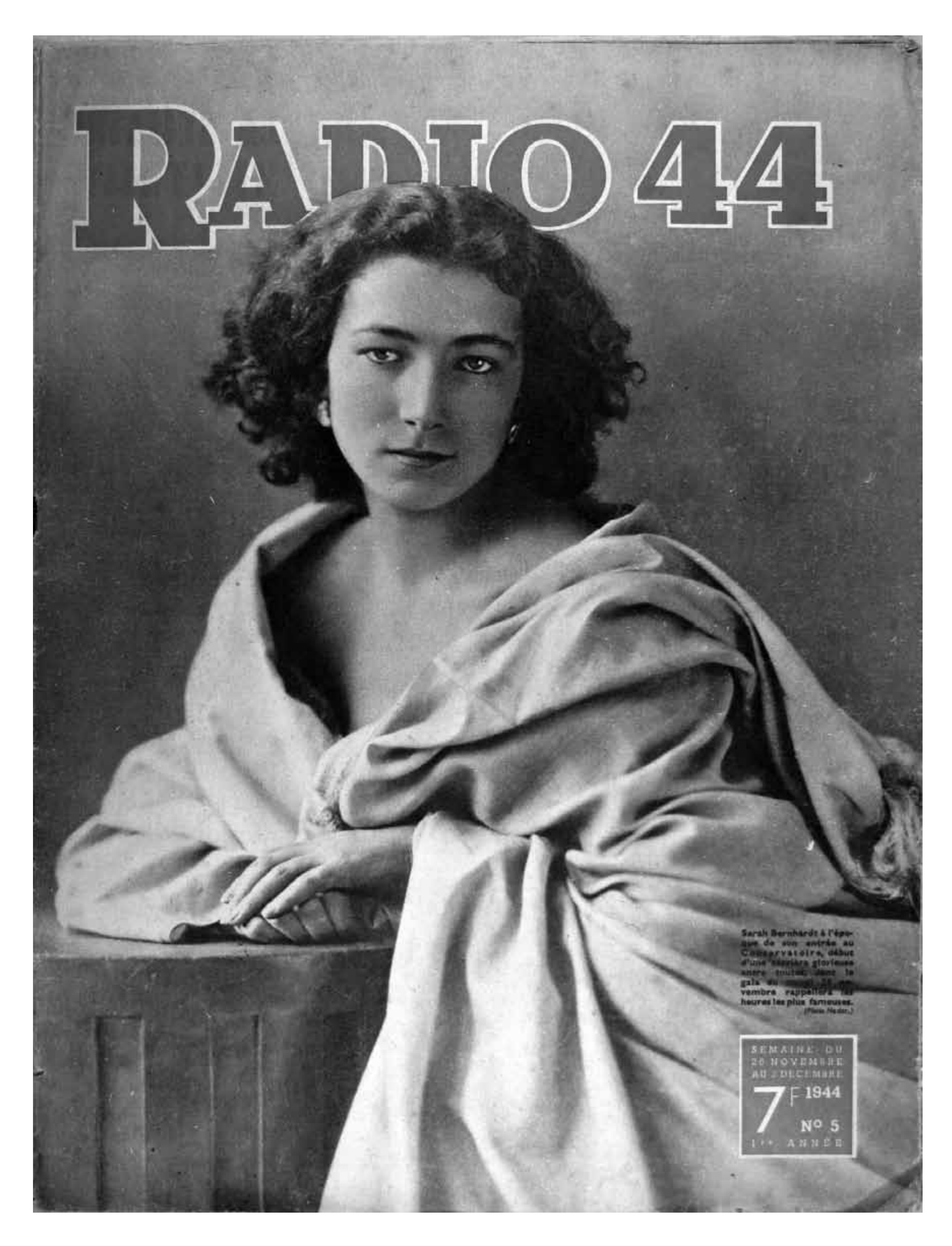
Loin d'offrir une vision exhaustive, l'analyse de ces questionnaires offre néanmoins un aperçu des pratiques de classes dans des établissements très divers situés à Paris, en banlieue, dans de petites villes de province, depuis le collège ZEP en zone de prévention violence jusqu'au lycée à classes européennes. Nous exploitons les réponses de cinq enseignants : Georges Mathieu, Julien Dubruque, Véronique Heute, Carole Desgorces et Stéphanie Nabarro. Précisons également que les enseignants qui nous ont répondu étudient tous Voltaire dans leurs classes, mais il serait aussi intéressant de connaître les réponses de ceux qui s'y refusent, à l'instar du personnage d'*Entre les murs*[1].

Sans aucune surprise, au collège comme au lycée, ce sont les contes de Voltaire qui obtiennent les faveurs des enseignants, corroborant ainsi l'étude d'A. Vibert et de G. Plissonneau (*CV*9, p. 139-142). En quatrième, et parfois même en seconde, *Jeannot et Colin* apparaît comme le conte le plus accessible, ainsi que le précisait déjà Erik Leborgne l'an dernier (*CV*9, p. 151). Il est suivi de près par *Micromégas* puis par *Zadig* et *Candide*. *L'Ingénu* quant à lui semble plus adapté au lycée où les contes s'accompagnent régulièrement d'articles du *Dictionnaire philosophique* ou d'extraits des *Lettres philosophiques*. On y trouve aussi des passages du *Traité sur la tolérance*, des *Mémoires*, du *Mondain* et des épigrammes. Le théâtre fait figure d'exception. Un cas intéressant nous est cependant présenté par Julien Dubruque, enseignant au lycée Voltaire à Paris :

> Au lieu d'une tragédie de Corneille ou de Racine, j'ai choisi *Zaïre* pour mes quatrième, une classe constituée uniquement d'élèves extrêmement défavorisés et/ou en échec scolaire. Cette décision peut paraître d'autant plus curieuse que l'on n'est même plus censé aborder la tragédie classique en quatrième : si l'on est un prof réactionnaire, à quoi bon choisir, dès lors, une œuvre inconnue des élèves comme de la plupart de nos collègues plutôt que, disons, *Le Cid ?* J'y vois deux avantages majeurs. Le premier est d'ordre pratique : si *Zaïre* n'est pas connue, les vers de Voltaire – et c'est bien ce que la majorité des esthètes leur ont reproché – sont plus intuitifs, plus « faciles à comprendre » que ceux de Corneille ou Racine pour des élèves dénués de bagage poétique. Le second est d'ordre idéologique : *Zaïre* permet d'expliquer de manière extrêmement concrète ce que c'est que le tragique : Zaïre va-t-elle rester fidèle à la religion de ses ancêtres, le christianisme, ou bien épouser

1. François Bégaudeau, *Entre les murs*, Éditions Verticales, 2006 ; Gallimard, Folio, 2007, qui constitue la matière du scénario du *Entre les murs* de Laurent Cantet de 2008.


Enquêtes



Ci-dessus. Sarah Bernhardt en couverture du numéro de *Radio 44* qui annonçait la diffusion, le 2 décembre, de l'adaptation radiophonique de *Candide* par Jean Tardieu.

Au recto. Jean Tardieu et Raymond Queneau dans les studios de la Radio en 1945.

Enquête sur la réception de *Candide* (IX)

Coordonnée par André Magnan

La neuvième série de cette enquête, lancée en 2003, comporte trois notices.

La présentation des documents distribue les données selon un ordre défini :

0. Bandeau de titre, indiquant la date et la source
1. Description, citation ou résumé du document
2. Circonstances et contexte
3. Analyse du rapport à *Candide* sous les divers aspects en jeu
4. Intérêt ou portée du document
5. Aspects connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

Les prochains contributeurs sont invités à suivre ce dispositif, sauf cas particuliers. On peut naturellement participer à l'enquête sans fournir des notices rédigées, par exemple en communiquant des documents, en signalant des références à exploiter, en rassemblant des informations, en fournissant des compléments ou des corrections aux notices publiées dans les livraisons antérieures.

La liste des documents déjà traités est consultable à <societe-voltaire.org/enquete3.php>.

Le site de l'Université de Trèves présente un ensemble très riche de références exploitables à l'adresse suivante : <ub-dok.uni-trier.de/ausstellung/candide/candide_fort.htm>.

Pour plus de détails et pour l'envoi des contributions, prière de s'adresser au coordinateur : André Magnan, 8 rue des Bouleaux, F-33930 Montalivet (a.magnan.sv@wanadoo.fr).

1944-1946 — *Candide,* adaptation radiophonique de Jean Tardieu, musique de Claude Arrieu (1946)

---

1 C'est une rareté revenue des années 40 du siècle dernier : une adaptation radiophonique de *Candide* écrite en septembre 1944 par Jean Tardieu (1903-1995), diffusée le 2 décembre 1944 sur la chaîne nationale de la Radiodiffusion française, à l'occasion du 250e anniversaire de la naissance de Voltaire, puis rediffusée le 10 septembre 1946 sur la même chaîne, dans une nouvelle distribution, avec une musique originale de Claude Arrieu (1903-1990). La diffusion de 1944, probablement une lecture au micro, produite en direct, peut être considérée comme perdue. En revanche la version de 1946, enregistrée en studio pour les besoins du mixage, a été parfaitement conservée dans les fonds de l'Institut national de l'audiovisuel. Transférée des 78 tours d'origine sur bande magnétique, puis sur CD, elle a été sauvée par la technique, obscurément, jusqu'à sa découverte et sa réédition récente. Le retour de cette archive sonore ranime l'évidence du texte à jouer, connu depuis 1975 ; l'écoute y ajoute aujourd'hui, sur une scène invisible formée de voix, de bruits et de musique, l'étonnement de retrouver l'œuvre si vivante, pour le plus grand bonheur de l'oreille et de l'esprit.

Divers facteurs adverses, imbroglio d'omissions et d'approximations où Tardieu lui-même eut sa

part, auront longtemps occulté la version enregistrée qui vient de sortir en livre-CD : Jean Tardieu, *Candide, adaptation radiophonique du roman de Voltaire (1944-1946), musique de Claude Arrieu*, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire, 2010, 64 p. (Publications de la Société Voltaire, 2). L'ouvrage réunit le texte de 1944, tel qu'il fut publié en 1975, et la mise en ondes inédite de 1946, restaurée par l'Ina, avec un propos liminaire de Christiane Lemire (« Un trésor radiophonique »), une présentation de Delphine Hautois, André Magnan et Morgane Paquette (« Comment Candide découvrit la radio et ce qu'il en advint ») et deux annexes documentaires, l'une sur le générique de l'émission, l'autre sur les musiques écrites autour du *Candide* de Voltaire, du XVIIIe siècle à nos jours. L'écoute révèle un certain nombre de variantes entre le texte de 1944 (le seul connu jusqu'en 2010, sous droits Gallimard) et celui de 1946 (inédit, sous cession de droits Ina), essentiellement des insertions ponctuelles de brèves répliques, une vingtaine au total, sans incidence majeure sur l'ensemble et sans effet proprement *voltairien* (voir la fin du point 3), mais intéressantes d'un strict point de vue textuel : avis à d'éventuels éditeurs scientifiques !

Dans son théâtre, Tardieu avait donc rangé ce *Candide* parmi ses « Pièces radiophoniques et Livrets d'opéras de chambre », sous le titre : *Candide. Adaptation radiophonique du roman de Voltaire*. Voir *Une soirée en Provence ou le Mot et le cri*, *Théâtre III*, Gallimard, Collection Blanche, 1975, p. 161-205. On lit sous le texte la date de rédaction : « Paris, 15-22 septembre 1944 » ; en fin de volume, une *Nota* apporte la précision suivante : « L'adaptation de *Candide*, première œuvre écrite pour le micro par l'auteur, a été diffusée sur l'ex-"Chaîne nationale" de l'ex-"Radiodiffusion française", en automne 1944 » (p. 271). Aucun autre détail, pas le moindre repère pour orienter, par exemple, un amateur voltairien un peu curieux des conditions d'une rencontre aussi heureuse. La documentation sur Tardieu homme de radio laissait ce point indécis. Mais on y trouve divers indices d'une rediffusion du *Candide*, indices ténus, dissociés, mais insistants : une année (1946), un nom de compositrice (Claude Arrieu, amie et collègue de Tardieu à la RDF), et même deux dates d'enregistrement, d'une précision ébouriffante : 1er janvier ou 17 avril 1946 – le tout sans référence ni preuve tangible… Il faut avouer qu'on s'y perdit un peu. Une seconde diffusion n'avait pu avoir lieu qu'à l'initiative de l'auteur ou avec son accord : il dirigea successivement, dans ces mêmes années, le Service dramatique de la RDF (créé en 1944), puis le Club d'Essai (créé en 1946), les deux unités de production de ce genre d'émissions. D'un côté des données labiles, de l'autre une *Nota* dissuasive. De quoi se mettre un beau jour en chasse, pour voir.

Il se trouve que la partition originale était conservée à la BnF, à la Réserve du Département de la musique : « Claude Arrieu / Candide / Adaptation de Jean Tardieu » (Ms 23325). C'est un superbe manuscrit autographe de 100 pages, soigneusement préparé pour l'édition, mais resté inédit, légué par l'auteure à la BnF avec tous ses papiers, et qui porte trace d'un dépôt fait à la Sacem le 10 février 1947 (n° 615599). On y découvre une musique d'illustration, expressive, brillante, vive et pleine d'humour, qui souligne classiquement les actions, les émotions et les lieux. L'effectif comprend : flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, trombone, tuba, saxophone, timbales, caisse claire, cymbales, piano, quintette de cordes et voix – une voix de ténor, pour un *O Sole mio* pathétique au départ de Venise. La partition comporte vingt et un morceaux intitulés et présentés comme suit :

1. Ouverture
2. Violence
3. Lamentations de Candide
4. À l'hôtellerie chœur de soldats dans le brouhaha du cabaret
5. Marche de capture
6. La Tempête

Enquête sur les voltairiens et les anti-voltairiens (X)

Coordonnée par Gérard Gengembre

À l'initiative d'André Magnan, les *Cahiers Voltaire* contiennent depuis leur origine une rubrique consacrée à une enquête sur les voltairiens. En accord avec lui, j'ai accepté avec plaisir d'en coordonner la suite, particulièrement pour ce qui concerne le XIXe siècle. Nous avons également pensé à en étendre explicitement le champ aux figures d'anti-voltairiens, si nombreuses et significatives jusqu'à aujourd'hui.

Je sollicite ici la contribution de tous les lecteurs des *Cahiers Voltaire*, en espérant des collaborations nombreuses et suivies. Une liste récapitulative des notices publiées depuis 2002 est consultable à <societe-voltaire.org/enquete1.php>. À défaut de contribuer dès le prochain numéro, on pourra soit m'indiquer un ou des cas que l'on souhaite réserver pour les traiter par la suite, soit signaler des textes dont d'autres contributeurs pourraient se charger, soit proposer des améliorations au matériel joint.

Soucieux d'assurer une féconde continuité, je remercie à l'avance tous nos collaborateurs à venir.

Prière de s'adresser à : Gérard Gengembre, 8 impasse des Terres franches, F-78270 Blaru (gerard.gengembre@wanadoo.fr).

Fiche type de présentation des notices

0. Bandeau de titre : date(s) / source / nom de la personne ou du personnage qualifié ou défini comme voltairien ou anti-voltairien.

1. Indication des faits et circonstances.

2. Comment la qualité de « voltairien » / « anti-voltairien » est-elle actualisée et / ou motivée ?

3. Qu'est-ce qui est en cause dans la référence à Voltaire ? On peut relever et déterminer, par exemple : les écrits de Voltaire mentionnés / cités / évoqués, etc. ; les idées, les thématiques voltairiennes engagées ou impliquées, etc. ; les indices ou traces d'influence, etc.

4. Commentaire général, en particulier sur l'intérêt historique du cas.

5. Éléments connexes : rapprochements, questions, bibliographie, etc.

La dixième série

Elle comporte une seule notice, consacrée à Gustave Flaubert, voltairien original, sollicité ici à partir de sa correspondance et non en fonction de son usage spécifique de l'ironie. Souhaitons que la moisson de 2011 soit dépassée en 2012 !

Gérard Gengembre

1835-1880 « C'est pour moi un *saint* ! » : Voltaire dans les lettres de Flaubert. *Correspondance*[1]

1 Une fiche avait été consacrée à l'indispensable Homais dans le *CV*1 (p. 196-198). Caricature du voltairien du XIXe siècle, cette figure ironisée jusqu'au grotesque ne saurait, il s'en faut, représenter le rapport que Flaubert entretient avec le grand homme de Ferney. Très tôt, Flaubert a pratiqué et goûté Voltaire, comme nous l'indique sa correspondance, que nous allons exploiter ici.

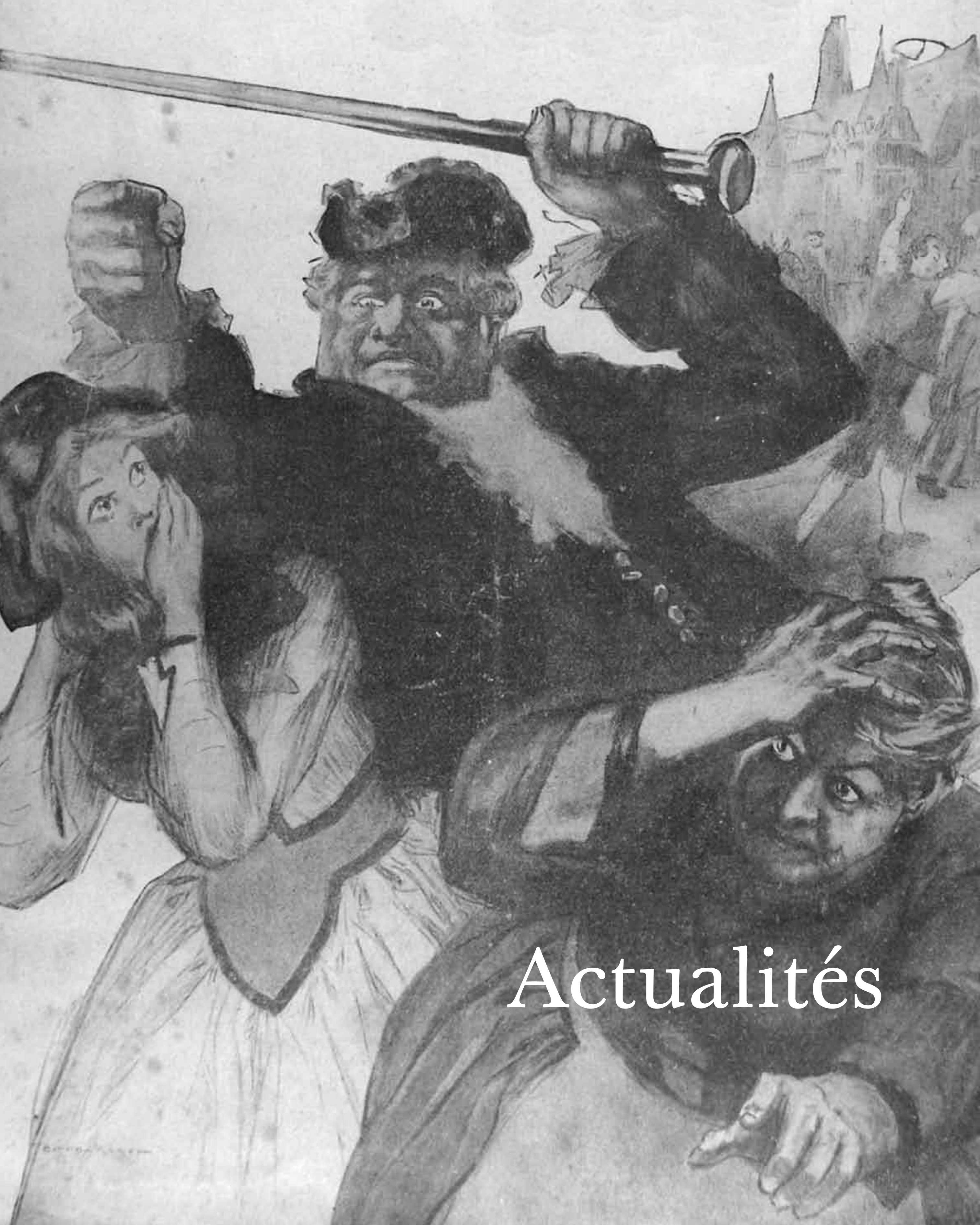
Si l'on néglige une allusion difficilement interprétable dans une lettre à son ami Ernest Chevalier en date du 14 mai 1831 (rappelons que Flaubert est né en 1821), la première véritable mention apparaît dans une lettre au même datée du 14 août 1835. À quatorze ans donc, Flaubert annonce son programme de lectures : Beaumarchais, Shakespeare, W. Scott, Voltaire (I, 20). Au fil des années, il ne cessera de vanter la prose voltairienne (« ses contes sont pour moi d'un ragoût exquis », 7 juin 1844, I, 210 ; [la prose doit être] « clair[e] comme du Voltaire », 13 juin 1852, II, 105), ce qui ne l'empêche nullement de critiquer la sécheresse du style des grands prosateurs du XVIIIe siècle : « Mais je répète encore une fois que jusqu'à nous, jusqu'aux très modernes, on n'avait pas l'idée de l'harmonie soutenue du style. [...] leur style très souvent manque de mouvement, et ceux qui ont du mouvement (comme Voltaire) sont secs comme du bois. » (6 juin 1853, II, 350).

Labeur dont il dira qu'il lui a donné une « constitution robuste à l'égard des lectures embêtantes » (2 juillet 1853, II, 370), Flaubert analyse la plume à la main le théâtre de Voltaire, jugé « ennuyeux » (juillet 1845, I, 247), mais privilégié en raison de la rigueur de la construction des pièces. On sait que Flaubert procède pour ses romans à l'élaboration minutieuse de scénarios successifs. Il y trouve cependant des vers « étonnamment bêtes » (II, 370). Maître du vers « léger », celui des épîtres (4 octobre 1846, I, 376), Voltaire cependant a été « malgré lui, rétréci par Boileau » (14 octobre 1846, I, 390). D'ailleurs, « Qui a eu plus d'esprit que Voltaire et qui a été moins poète ? », car « l'esprit [...] est incompatible avec la vraie poésie » (15 juillet 1853, II, 385).

Contre le romantisme lamartinien en prose, celui de *Graziella* (1852), Flaubert en revient à Voltaire : « (La fin de *Candide* est ainsi pour moi la preuve criante d'un génie de premier ordre. La griffe du lion est marquée dans cette conclusion tranquille, bête comme la vie.) Cela [la fin que Flaubert suggère, un jeune homme couchant avec la fille d'un pêcheur et « l'envoyant promener après », « laquelle ne meurt pas, mais se console, ce qui est plus ordinaire et plus amer »] eût exigé une indépendance de personnalité que Lamartine n'a pas, ce coup d'œil médical de la vie, cette vue du vrai enfin, qui est le seul moyen d'arriver à de grands effets d'émotion » (24 avril 1852, II, 78).

2 La cause semble entendue : malgré son insuffisance poétique, malgré la sécheresse d'un style par ailleurs remarquable, Voltaire appartient au panthéon flaubertien. Tout en déplorant que comme Chateaubriand, il ait fait « artistiquement tout ce qu'[il] a pu pour gâter les plus admirables facultés que le bon Dieu [lui] avait données » et que, « sans Racine », il eût été un « grand poète » (8 mai 1852, II, 86), Flaubert révère l'auteur de *Candide*. Admirateur inconditionnel des contes en général, lus et relus (« pour la millième fois », 14 octobre 1875, IV, 981), et de ce chef-d'œuvre en particulier, Flaubert aura aussi recours à cette forme, et on peut penser que ses *Trois contes* consti-

1. Les références de cette notice seront prises dans l'édition de la *Correspondance* de Flaubert de la Bibliothèque de la Pléiade, t. I à IV, présentés, établis et annotés par Jean Bruneau (1973-1998), t. V, présenté, établi et annoté par Jean Bruneau et Yvan Leclerc (2007), Index par Jean-Benoît Guinot *et al.* (2007). Elles apparaîtront sous la forme tomaison, page (ex. : I, 20).



Actualités

Au recto. La couverture des *Secrets et mystères de la cour de Prusse*, Paris, F. Rouff, [1914-1915 ?], numéro 54 de « La Grande collection nationale », publication de 36 pages comportant les « *Mémoires* » de Voltaire, *Les Matinées du roi de Prusse* » – qui ne sont pas de Voltaire – et plusieurs lettres, notamment celles réécrites par Voltaire après son départ de Prusse et qui font partie de ce qu'on appelle son *Paméla*. La couverture porte, en-dessous du titre : « C'est dans ses *Mémoires* – ce chef-d'œuvre inconnu redevenu d'actualité – que Voltaire raconte la chronique scandaleuse de la Cour de Prusse, les mœurs déplorables du grand Frédéric, et dévoile les secrets de la politique du gouvernement prussien. »

Un « Avant-propos », signé « V. T. », présente les textes aux lecteurs de la collection :

> D'abord publié à Amsterdam, en 1784, sous le titre de : *La Vie privée du roi de Prusse*, cet ouvrage se retrouve tout entier dans les éditions complètes des œuvres de Voltaire.
>
> Macaulay disait de ces pages : « c'est le pamphlet le plus mordant qui ait jamais été écrit. »
>
> La chronique scandaleuse de la cour de Prusse, les secrets et les mystères du palais de Potsdam, y sont dévoilés et racontés par un témoin, et quel témoin : Voltaire, l'auteur de *Candide* !
>
> On sait que Voltaire avait été attiré auprès du roi de Prusse par des promesses de plus de liberté. En France, la Pompadour régnait, et Voltaire n'était pas dans ses bonnes grâces. À Potsdam, le philosophe libre-penseur avait trouvé un roi familier avec lequel il soupait presque chaque soir. Mais ce roi était un roi de race prussienne ; et Voltaire ne tarda pas à s'en apercevoir.
>
> La Mettrie ayant rapporté à Voltaire le propos que Frédérix II avait tenu sur lui : « J'en ai encore besoin pour revoir mes ouvrages ; on suce l'orange, et on jette l'écorce. » Voltaire, à partir de ce jour, ne songea plus qu'à s'échapper et à laisser là sa clé de chambellan pour reprendre celle des champs. Il prétexta que les eaux de Plombières lui étaient nécessaires. Le roi lui répondit qu'il y en avait d'aussi bonnes en Silésie. Enfin, il obtint la permission de retourner en France, mais il n'était pas au bout de ses persécutions : Frédéric l'accusa de lui avoir « volé » un de ses manuscrits et le fit arrêter à Francfort.
>
> Échappé des griffes du roi de Prusse, Voltaire se vengea en écrivant les *Mémoires* sur la cour de Prusse, et l'opuscule qui lui fait suite : *Les Matinées du roi de Prusse* ou *Entretiens sur l'art de régner*, dont l'audacieux cynisme caractérise si bien la diplomatie prussienne.
>
> Voltaire, là encore, arrache au souverain de race prussienne son masque d'hypocrisie et nous le montre, en le faisant parler lui-même, tel que doit être un souverain prussien « voleur de provinces, tyran cruel et sans mœurs, voilant sous le manteau du philosophe son mépris de l'humanité ».
>
> À l'intérêt de ces pages peu connues d'un de nos plus grands écrivains, et d'un ordre littéraire qui les classe parmi les chefs-d'œuvre de notre langue, s'attache aujourd'hui une actualité qui leur donne une saveur nouvelle.

L'auteur de cet avant-propos est sans doute le Fribourgeois Victor Tissot (1845-1917). Rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne* de 1870 à 1873 et du supplément littéraire du *Figaro* de 1888 à 1893, Tissot était l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'Allemagne et la Prusse. Il a légué ses collections et sa bibliothèque à la ville de Bulle.

La maison d'édition Rouff, fondée vers 1880 et active jusqu'en 1982, était un des grands éditeurs populaires de la fin de XIXe et du début du XXe siècles. La date de publication de notre brochure est incertaine. La Bibliothèque nationale de France la date de 1918 mais si la collection a été créée en 1913 – ce qui semble avoir été le cas –, et si le rythme de publication annoncé – deux volumes par mois – a bien été suivi, le numéro 54 daterait plutôt de 1914 ou 1915.

Éphémérides pour 2011

Lancée en 2004, la rubrique des éphémérides voltairiennes en est à sa huitième série : on trouvera ici réunis, mêlés quant aux années, mais rangés par mois et quantièmes, des faits, événements ou anecdotes d'années en 01, 11, 21, 31, etc. intéressant diversement la vie et l'œuvre de Voltaire et son histoire posthume. Ont contribué à ces éphémérides 2011 : Roger Bergeret, Lucien Choudin, Pierre Leufflen, André Magnan et Anne Soprani.

Dans l'esprit récréatif de la rubrique, les références bibliographiques ont été omises ; mais les données fournies devraient permettre de remonter assez facilement aux sources ou aux outils usuels. Les textes cités ont par ailleurs été modernisés.

La chasse est ouverte pour les éphémérides du prochain numéro de notre revue. Merci à tous ceux qui voudront bien apporter à la collecte 2012 des éléments datés tenant aux années en 2 (idéalement de 1702 à 2002) intéressant la vie et la survie de Voltaire, qu'il s'agisse de faits, de références ou de citations.

Le choix initial des dates conditionnant les équilibres internes et la mise au point de la rubrique, prière d'envoyer au plus tôt les références ou contributions proposées à ephemerides@societe-voltaire.com.

Janvier

À l'approche de l'an 1761, Voltaire se vieillit d'un seul coup d'un siècle. On connaît sa manie de jouer avec ses dates de naissance, novembre ou février, plus des variations de jour, pour se vieillir de quelques mois ou d'un an selon l'occasion, voire de deux ans aux changements de décennie. Mais c'est la seule fois où il est allé jusqu'au siècle. Voici le début de cette lettre datée du 28 décembre 1760 et adressée au comte d'Argental, son « ange », le plus indulgent de ses correspondants, assurément habitué à pire : « Et les yeux de mon ange ? Comment vont-ils en 1761 ? Je me souviens de 1601 tout comme si j'y étais. C'était hier. Ah comme le temps vole ! Les hommes vivent trop peu. À peine a-t-on fait deux douzaines de pièces de théâtre qu'il faut partir ! »

*

Le 4 janvier 1931, voyageant en Allemagne, Jean Tardieu a vu Potsdam, Sans-Souci, l'intérieur du château. Il s'est arrêté devant la bibliothèque de Frédéric II, qu'il a trouvée « charmante ». On signalait à l'attention des visiteurs « un autographe de Voltaire » – une lettre à Frédéric ? Puis « la chambre où est mort le grand Roi » l'a ému. « Simplicité d'un hobereau de province. Son fauteuil mortuaire ». L'autre pièce remarquable, attendue, connue d'avance : « La chambre de Voltaire, en hauts reliefs de bois peints rococo, représentant les défauts de Voltaire : le paon = vanité, les fruits = gourmandise, le singe = laideur, le perroquet = son bavardage. » Voltaire *chambré*, c'est le mot… Le voyageur a consigné sans broncher le petit discours du guide, le mécanisme iconique et les vieux clichés d'outre-Rhin sur le plus français des Français. Un peu comme on choisit, pour son album de voyage, une carte postale typique et moche. Soixante ans plus tard, le 2 juin 1991, Jean Tardieu visitera Ferney – avec des impressions plus personnelles, qu'on lira ou relira plus loin.

*

Le 6 janvier 1761, Voltaire a confié à d'Alembert l'intuition qui allait illuminer ses derniers combats de plume : « Dieu m'a fait la grâce de comprendre que, quand on veut rendre les gens ridicules et méprisables à la postérité, il faut les nicher dans quelque ouvrage qui aille à la postérité ». Application immédiate et directe : la rédaction d'une série de notes contre Fréron, Guyon, Gauchat, Chaumeix et autres,

qu'il inséra dans une nouvelle édition de son poème le plus lu, le plus fameux, le plus fêté à l'époque. Mais comment savoir si la postérité opérera aussi loin que la grâce ? On ne lit plus guère l'immortelle *Pucelle*.

*

En janvier 1771, Collé a noté dans son journal un énième projet d'inscription d'un énième mauvais plaisant pour la statue que les gens de lettres avaient commandée à Pigalle pour célébrer la gloire de Voltaire : une inscription latine, comme on en faisait encore pour les fastes d'Église et d'État, déclinant un *cujus-quem-cui* de parodie. La chute lapidaire valait lapidation :

Au grand railleur des hommes et des dieux
Le sénat et le peuple athée
Ont dédié cette statue élevée à prix d'or
L'an du Seigneur
M. D. CC. LXXI.

D'autres vers suivirent, plus légers, plus incisifs :

Voici l'auteur de *l'Ingénu* ;
Monsieur Pigal l'a fait tout nu :
Monsieur Fréron le drapera.
Alléluia.

Dix ans plus tard, la fièvre de la souscription Pigalle est retombée. La statue a quitté Paris et l'atelier de l'artiste pour l'obscur château des d'Hornoy, neveux du patriarche, en Picardie. Interdite d'espace public, elle n'est plus qu'un bien privé, un symbole inerte déclassé par l'histoire – le Louvre l'attend, devenu musée national, mais dans deux siècles. Le temps était aux Houdon, plus modernes, plus sobres, de plusieurs tailles et types, quand le marquis de Villette fit insérer dans le *Journal de Paris*, le 23 janvier 1781, ces vers qui prenaient date :

Vers écrits au bas d'une statue de Voltaire

Sa pensée a de l'homme étendu la pensée ;
Sa main a, soixante ans, porté le caducée
Et le sceptre des arts ;
Et soixante ans, couvert des lauriers du génie,
Son front a de l'envie
Effrayé les regards.

*

Le 23 janvier 1941, dans sa chronique du *Listener*, E. M. Forster se demande quel grand écrivain européen pourrait bien plaider encore pour une *civilisation humaine* devenue si douteuse – l'horreur du Blitz portait à ce genre de réflexions. Il pense à Shakespeare, pour la puissance du drame, l'énergie du verbe et la profondeur tragique. Il pense aussi, plus proche à son goût, à Voltaire, à son exigence de vérité, à son message de tolérance et de pitié, à son action pour un monde meilleur et plus juste : « Voltaire cared for the truth, he believed in tolerance, he pitied the oppressed [...] They happen to be my own ideas [...] Voltaire speaks for the thousands and thousands of us who hate injustice and work for a better world [...] Two hundred years before the Nazis came, he was the complete anti-Nazi. » Dans ces mêmes années noires, un universitaire allemand de Dresde, Victor Klemperer, romaniste et philologue, aura traversé les persécutions antisémites en travaillant chaque jour à des livres futurs – son *Lingua Tertii Imperii*, ses travaux sur le siècle des Lumières, un *Voltaire*.

Relectures

Un jour sur l'Hélicon se promenait Voltaire, ou le Philosophe chez les fabulistes (1795-1820)

L'avouerai-je à mes lecteurs ? Ce vers – du moins je croyais que c'en était un : en réalité, il s'agit de deux hexasyllabes, on va le voir – me trottait dans la tête depuis des mois : je me souvenais qu'il provenait de la seule fable dont Voltaire fût le héros parmi l'abondante cueillette d'apologues que j'avais amassés en vue d'exposer l'évolution du genre à mes étudiants entre Thermidor et la Restauration, mais le nom de l'obscur auteur m'était sorti de la mémoire et c'est en rangeant les volumes empilés pour ce chantier ancien que je l'ai retrouvé, par hasard, caché sous le papier gris d'attente d'un mince in-octavo dans sa brochure d'origine. Abel-Louis Le Marchant de La Viéville (dates inconnues) – car c'est de lui qu'il s'agit –, quoique « membre de l'Athénée des Arts de Paris, de la Société libre des Sciences, Lettres et Arts, et de celle des Belles-Lettres », comme l'affiche fièrement sa page de titre, n'a certes pas conquis une gloire immortelle avec son recueil de *Fables, divisées en quatre livres* (Paris, Cocheris, 1804), même s'il avait connu une certaine notoriété, plusieurs années auparavant, avec une piécette politique intitulée *Les Échelons*, qui courut les périodiques avant de devenir la première fable du quatrième livre de l'ouvrage : une discussion sur les positions respectives et immuables de chacun partage les échelons et semble se conclure sur l'affirmation de la permanence de l'ordre établi, jusqu'à l'intervention d'« un philosophe » qui, renversant l'échelle, « Change les rangs et finit la querelle » (p. 179).

Ce « philosophe », tout bien considéré, malgré la date de parution du recueil, est assez visiblement un homme du siècle qui vient de se terminer dans les spasmes, un admirateur des *Odes* de Rousseau (Jean-Baptiste, évidemment), de *La Henriade*, des *Fastes* (de Le Mierre) et des *Mois* (de Roucher), chefs-d'œuvre qui prouvent que les écrivains des Lumières ont été capables de rivaliser brillamment avec ceux du temps de Louis XIV… et donc qu'il est possible de réussir dans la fable après La Fontaine. Son *Discours préliminaire* a pour but de valider son audace en se plaçant aux côtés des La Motte, des Aubert et des Florian, pour n'en citer que quelques-uns… et on apprend par une note au bas de la pièce dans laquelle il a choisi Voltaire pour acteur qu'il est vraiment leur contemporain, puisqu'il indique avoir envoyé son apologue au vieillard de Ferney en 1776. Voici ce texte, qui ne semble pas avoir connu de publication à l'époque prétendue de sa rédaction. Il porte le numéro XV dans le livre III (p. 156-157) :

Voltaire maréchal ferrant

Un jour sur l'Hélicon
Se promenait Voltaire ;
Il s'assied et Morphée assoupit sa raison,
Il dormait : son sommeil fut bien involontaire.
Figurez-vous ce poète ronflant,

Et les neuf savantes pucelles
Avec plaisir le regardant.
« Bon ! à ses pieds, se dirent-elles,
De neuf couronnes immortelles,
Formons l'assemblage charmant. »
Les neuf couronnes sont placées.
Il se réveille enfin,
Mais les Muses sont éclipsées.
Dieux ! quel spectacle, et quel heureux destin !
Il se frotte les yeux, croit que c'est un mensonge.
Pégase alors s'approche, et lui parle en ces mots :
– Ce que tu vois n'est point un songe,
Et doit te consoler de la haine des sots.
Écoute, et je vais te surprendre
Bien plus que tu ne l'es encor.
De quatre larges fers en or,
Je veux (et vainement tu voudrais t'en défendre)
Demain être ferré par toi,
Car ma corne à la fin pourrait s'user je pense.
À ce spectacle d'importance,
Les neuf Sœurs formeront un cercle autour de moi.
Sur l'Hélicon le lendemain Voltaire
Ferra Pégase avec dextérité,
Et pour sa récompense eut l'immortalité
Qu'on voudrait lui ravir aujourd'hui sur la terre.

Maint critique effronté,
Que le bon goût avec raison condamne,
Se croit plus de célébrité,
Et n'a jamais ferré qu'un âne.

L'idée, pour un poéticule inconnu, de prendre la défense de l'immortel Voltaire, perpétuellement en butte aux attaques des ses ennemis du Parnasse, n'a assurément rien d'original et la narration, quoique bien imaginée, n'est pas d'un naturel confondant. Il y a même quelques détails un rien malencontreux (mais si drôles) : ce Voltaire qui ronfle sous les yeux des Muses, alors qu'il y aurait tant à faire, plume en main, pour rendre hommage à ces accortes pucelles… Mais la leçon est énergique et résonne avec une certaine cruauté, à l'heure où Aliboron-Fréron cesse malheureusement de braire.

Point du tout échaudé par le caractère minuscule – je le reconnais de bon cœur – du résultat de ma visite au Philosophe assoupi sur l'Hélicon, j'ai voulu tenter de poursuivre ma promenade sur la sainte montagne, en gagnant l'enclos des fabulistes : mettaient-ils Voltaire à contribution dans leurs recueils, à la même époque que le brave Le Marchant ? citaient-ils son nom ? lui consacraient-ils des notes – car les auteurs de fables, comme tous les poètes des premières ou des secondes Lumières, avaient la fureur des notes – savantes ? On jugera si l'excursion a été vaine, qui m'a permis de repérer deux usages principaux, parfois intriqués, de la référence au grand écrivain.

* * *

Le premier (et pas le plus intéressant, peut-être), c'est quand Voltaire apparaît au détour d'un vers, principalement à la rime, ce que la désinence de son patronyme, si l'on n'est pas trop rigoureux, permet très largement : Le Marchant le faisait déjà rimer, richement mais facilement, avec *terre*. Antoine-Vincent

Mais l'apologue le nuance, ou même le conteste : le fabuliste témoin de son temps et politique expérimenté prend avec une élégance qui n'est désinvolte qu'en apparence ses distances d'avec le Philosophe.

* * *

On n'en finirait pas de se promener en compagnie de Stassart[17] – et dans une moindre mesure avec ses contemporains auteurs d'apologues – à la recherche de Voltaire : j'arrêterai là, provisoirement, mes investigations. Le mince sujet de ces relectures en forme d'excursion sur l'Hélicon dans l'enclos des fabulistes m'aura au moins permis d'y montrer que notre facétieux Philosophe est très susceptible de s'y réfugier et d'y parler à l'oreille de tout ce peuple de moralisateurs métromanes qui s'échinent – parfois non sans talent – à labourer le petit champ de La Fontaine, entre Révolution et Restauration… et bien au-delà.

Jean-Noël Pascal

(9 thermidor CCXIX, 28 juillet 2011)

17. En fait, chez Stassart, Voltaire est constamment présent, notamment dans les notes où il apparaît alors même que le texte des apologues n'a pas cité son nom. Livre de chevet, à l'évidence, ce qui justifierait une étude particulière. Le *Catalogue de la Bibliothèque de M. le baron de Stassart* (Bruxelles, Hayez, 1863, numérisation disponible sur le site de l'Académie royale de Belgique) qui demeure par ailleurs l'un des guides les plus sûrs pour les travaux concernant l'histoire de la fable en vers, ne nous dit pas qu'il ait possédé d'édition complète des œuvres du Philosophe, avant l'édition Didot de 1833 imprimée sur deux colonnes en caractères minuscules…

Bibliographie voltairienne 2010

Sous la responsabilité d'Ulla Kölving, cette bibliographie se poursuit d'année en année. Actuellement, nous n'incluons pas les ouvrages imprimés sur demande. Nous serions reconnaissants à ceux qui voudraient bien nous signaler ses lacunes et les nouvelles parutions d'intérêt voltairien (ulla.kolving@c18.net). Nous remercions de leur aide Françoise Paulet Dubois, et François Jacob et Catherine Walser de l'Institut et Musée Voltaire de Genève.

TEXTES DE VOLTAIRE

Candide ou l'optimisme. Présentation et notes par Catherine Benoit et Claudia Landes. Stuttgart, Klett Sprachen. 2010. 160 pages. Illustrations. ISBN 978-3-12-597485-2.

Candide ou l'optimisme, 2. Scénario : Gorian Delpâture & Michel Dufranne. Dessin : Vujadin Radovanovic. Couleur, Christophe Araldi & Xavier Basset. [Paris], Delcourt, 2010 (Ex-libris). 48 pages. Illustrations. ISBN 978-2-7560-1075-5. (Vol. 1 paru en 2008).

Dictionnaire philosophique. Présentation, notes, choix de variantes, annexe, chronologie, bibliographie, index par Gerhardt Stenger. Paris, Flammarion, 2010 (GF-Flammarion, 1439). 634 pages. ISBN 978-2-0812-3150-4.

Lettres philosophiques. Édition critique par Olivier Ferret et Antony McKenna. Paris, Classiques Garnier, 2010 (Bibliothèque du XVIIIe siècle, 1). 604 pages. ISBN 978-2-8124-0096-4. (Également en ressource électronique).

Le Monde comme il va. [Neuville-sur-Oise], Éditions du Banc d'Arguin, 2010 (Miniliv'. Nouvelles). 29 pages. ISBN 978-2-35866-131-7.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 23. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Sous la direction de Bruno Bernard, John Renwick, Nicholas Cronk, Janet Godden. Texte et bibliographie établis par Henri Duranton. Tome 3 : chapitres 38-67. Collaborateurs : Michel Balard, Bruno Bernard, Karen Chidwick, Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk, Henri Duranton, Olivier Ferret, Janet Godden, Gianluigi Goggi, Gérard Laudin, Kate Marsh, Myrtille Méricam-Bourdet, Olga Penke, Siofra Pierse, John Renwick, Richard Waller. LXIV 610 pages. Illustrations. Oxford, Voltaire Foundation, 2010. ISBN 978-0-7294-0946-9.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 41. *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs* (V) : *Église-Fraude*. Sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud. Collaborateurs : Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk, Olivier Ferret, Paul Gibbard, Russell Goulbourne, Antonio Gurrado, Dominique Lussier, Laurence Macé, Christiane Mervaud, Michel Mervaud, Paul H. Meyer, Jeanne R. Monty, François Moureau, Christophe Paillard, Gillian Pink, John Renwick, Gerhardt Stenger, Jeroom Vercruysse. Oxford, Voltaire Foundation, 2010. XXVI 606 pages. ISBN 978-0-7294-0923-0.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 45B. *Œuvres de 1753-1757* (II). *Mélanges de 1756* : *Des langues*. Édition critique par Michel Mervaud, p. 1-20. *Jusqu'à quel point on doit tromper le peuple*. Édition critique par Jean Dagen, p. 21-42. *Les Deux consolés*. Édition critique par Pierre Cambou, p. 43-56. [*Timon*] *Sur le paradoxe que les sciences ont nui aux mœurs*. Critical edition bu Mark Waddicor, p. 57-78. *Des Juifs*. Édition critique par Marie-Hélène Cotoni, p. 79-138. *Du siècle de Constantin*, *De Dioclétien*, *De Constantin*, *De Julien*. Édition critique par Laurence Macé, p. 139-198. *Lettre sur le Dante*. Critical edition by David Williams, p. 199-218. *De la chimère du souverain bien*. Édition critique par Christophe

Paillard, p. 219-243. *De la population d'Amérique*. Édition critique par Jacqueline Hellegouarc'h, p. 245-279. *Histoire des voyages de Scarmentado, écrite par lui-même*. Édition critique par Philip Stewart, p.281-306. *Des génies*, *De l'astrologie*, *De la magie*, *Des possédés*. Édition critique par Nicholas Cronk, Basil Guy, Jacqueline Hellegouarc'h et Michel Mervaud, p. 307-351. *D'Ovide*, *De Socrate*. Édition critique par Jean Mayer, p. 353-373. *Dialogues entre Lucrèce et Posidonius*. Édition critique par Jean Mayer, p. 375-401. [*Notice autobiographique*]. Édition critique par Jacqueline Hellegouarc'h et Jessica Goodman, p. 405-416. *Préface des éditeurs*, *Lettre de M. de Voltaire aux éditeurs de la première édition de Genève*. Critical edition by David Williams, p. 417-454. Oxford, Voltaire Foundation, 2010. XXXIV 480 pages. ISBN 978-0-7294-0945-2.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 45C. *Paméla*. *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*. Critical editions by Jonathan Mallinson, Oxford, Voltaire Foundation, 2010. XXXV 467 pages. ISBN 978-0-7294-0985-8.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 49A. *Sermon des cinquante*. *Writings of 1758-1759* : *Sermon des cinquante*. Critical edition by J. Patrick Lee with the participation of Gillian Pink, p. 1-139. *Précis de l'Écclésiaste*. *Précis du Cantique des cantiques*. Édition critique par Marie-Hélène Cotoni, p. 141-247. *Lettre sur le Messie*. Critical edition by Antonio Gurrado, p. 249-275. *Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de feu Monsieur Joseph Saurin de l'Académie des sciences, examinateur des livres et préposé au Journal des savants*. Édition critique par John Renwick, p. 277-310. *Des allégories*. Critical edition by David Williams, p. 311-326. *Mémoire sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de Guerre de Monsieur de Voltaire*. Édition critique par John Renwick, p. 327-346. *Requête aux magnifiques seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne*. Édition critique par John Renwick, p. 347-361. *Extraits de plusieurs morceaux de l'éloge funèbre du cordonnier Reinhart par sa majesté le roi de Prusse*. Édition critique par Emile Lizé, p. 365-374. *Ariste et Acrotal*. Critical edition by David Williams, p. 375-392. *Un sauvage et un bachelier.* Critical edition by David Williams, p. 393-416. *Entretiens chinois*. Critical edition by Basil Guy, p. 417-453. *Histoire d'un bon bramin*. Critical edition by Haydn Mason, p. 455-468. Oxford, Voltaire Foundation, 2010. XXV 505 pages. ISBN 978-0-7294-0901-8.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 78A. *Writings of 1776-1777* : *Lettre de Monsieur de Voltaire à Messieurs de l'Académie française*. Critical edition by Haydn Mason, p. 1-53. *Irène, tragédie*. Critical edition by Perry Gethner, p. 55-204. *Supplique à M. Turgot*. Édition critique par Robert Granderoute, p. 205-214. *Lettre du révérend père Polycarpe, prieur des bernardins de Chézery, à M. l'avocat général Séguier*. Édition critique par Robert Granderoute, p. 215-244. *Lettre d'un bénédictin de Franche-Comté à M. l'avocat général Séguier*. Édition critique par Robert Granderoute, p. 245-257. *Dialogue de Maxime de Madaure, entre Sophronime et Adélos*. Édition critique par Ute van Runset, p. 259-292. *L'Hôte et l'hôtesse*. Critical edition by Thomas Wynn, p. 293-322. *Shorter verse of 1776*. Critical edition by Simon Davies, p. 323-338. Oxford, Voltaire Foundation, 2010. XXII 360 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-0988-9.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 138. *Corpus des notes marginales de Voltaire 3. Dale–Frisi*. Sous la direction de Natalia Elaguina. Oxford, Voltaire Foundation, 2010. 778 pages. Illustrations. ISBN 978-0-7294-0938-4.

Zadig. Dossier par Julie Cuvillier, professeur de français au lycée La Bruyère au Mans. [Paris], Belin, 2010 (Classico lycée, 47). 159 pages. ISBN 978-2-7011-5433-6.

Recueils

Michelet, Jules, et Quinet, Edgar, *Des jésuites. Suivi de Quelques règles qu'il faut garder pour nous maintenir dans les sentiments de l'Église catholique, extraites des Exercises spirituels d'Ignace de Loyola et de l'article Jésuites du Dictionnaire philosophique de Voltaire*. Paris, CODA, 2010. 203 pages. ISBN 978-2-84967-086-6.

Voltaire. Textes interdits. Textes choisis et présentés par Laurence Macé. Avec la collaboration de Claude Blum. Paris, Éditions Garnier, 2010. 190 pages. Illustrations. ISBN 978-2-35184-066-5. (Extraits de divers textes classiques).

Voltaire, Diderot, *Écrits, entretiens et discours*. Noisy-le-Sec, Éditions de l'Épervier, 2010 (Les écrivains engagés). ISBN 978-2-36194-001-0. (Contient : *Éloge de la raison*, *Histoire des voyages de Scarmentado*, *Aventure indienne*, *De l'horrible danger de la lecture*).

Voltaire, Rousseau, *Querelle sur le mal et la Providence* (*Lisbonne, 1755)*. Établissement de l'édition, notes et postface par Cyril Morana. Paris, Mille et une nuits, 2010 (Mille et une nuits, 580). 87 pages. ISBN 978-2-7555-0593-1.

Adaptations

Candide oder der Optimismus von Voltaire : mit Stückabdruck. Schauspielhaus Bochum. [Dramaturgie : Olaf Kröck, Paul Slangen. Mitarbeiter : Tonia Tilch]. Bochum, Schauspielhaus, 2010. 102 pages. Illustrations.

Candide, dans Rensin, Emmett et Aciman, Alexander, *La Twittérature : les chefs-d'œuvre de la littérature revus par la génération Twitter*. Préface Érik Orsenna, de l'Académie française. Traduit de l'américain par Johan-Frederik Hel Guedj. Paris, Saint-Simon, 2010. 235 pages. ISBN 978-2-915134-47-6 ; p. 65-66 (Traduction de : *Twitterature, the world's greatest books in 20 tweets or less*, 2009).

Tardieu, Jean, *Candide. Adaptation radiophonique du roman de Voltaire*. Musique de Claude Arrieu. Présentation de Delphine Hautois, André Magnan & Morgane Paquette. Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, 2010 (Publications de la Société Voltaire, 2). 64 pages et un CD de l'émission de 1946. ISBN 978-2-84559-065-6.

Traductions

Recueils et extraits

[Anglais] *Foundations of anthropological theory : from classical antiquity to early modern Europe*. Edited by Robert Launay. Chichester, U.K. ; Malden, MA, Wiley-Blackwell, 2010 (Blackwell anthologies in social & cultural anthropology, 120). XI 296 pages. Illustrations. ISBN 978-1-4051-8775-6. (Contient : Voltaire, *Commentary on the Spirit of laws* (selections). *Essai sur les mœurs* (selections).).

[Espagnol] *Cartas filosóficas ; Tratado sobre la tolerancia ; Diccionario filosófico ; Opúsculos ; Cuentos ; Memorias para servir a la vida de Voltaire escritas por él mismo*. Prólogo por Fernando Savater. Estudio introductorio por Martí Domínguez. Madrid, Gredos, 2010 (Biblioteca de grandes pensadores). CXI 877 pages. ISBN 9788424917562.

[Italien] *Candido, o l'ottimismo ; L'Ingenuo ; Zadig, o il destino ; Micromegas*. Introduzione di Renato Minore. Postfazione di G. B. Angioletti. Traduzioni di Paola Angioletti. Roma, Grandi tascabili economici Newton, 2010 (Grandi tascabili economici, 626). 230 pages. ISBN 9788854119536.

Candide

[Danois] *Voltaires Candide eller Optimismen Oversat fra tysk til fransk af hr. doktor Ralph med de tilføjelser som man fandt i doktorens lomme, da han døde i Minden det nådens år 1759. Her fortalt på dansk af en vis Oscar K. og illustreret af Dorte Karrebæk*. [København], Dansklærerforeningens, 2010 (Illustreret Verdenslitteratur). 98 pages. Illustrations. ISBN 978-87-7996-469-3.

[Italien] *Candido*. A cura di Riccardo Campi. [Siena], Barbera, 2010 (Nuovi classici). XLIX 180 pages. ISBN 9788878993341.

THÈSES ET MÉMOIRES

Boch, Julie, *La Figure de l'empereur Julien dans la pensée française de Montaigne à Voltaire*. Habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Françoise Gevrey. Université de Reims, 24 novembre 2010.

Delhaume, Sophie, *Correspondance de la marquise de Voyer d'Argenson à son époux, une femme et sa plume au XVIIIe siècle*, texte établi, présenté et annoté, suivi de documents annexes et d'une analyse portant sur la question des représentations en épistolaire. Sous la direction de Nicole Masson. Université de Poitiers), 4 octobre 2010.

Facini, Laura, *Vincenzo Monti traduttore di Voltaire lingua e stile della Pulcella d'Orléans*. Padova, Legatoria Artigiana, 2010. 266 pages. Thèse en co-tutelle : Università degli studi di Verona / Univeristé de Lausanne ; directeurs de thèse : Arnaldo Soldani, Marco Praloran.

Ferret, Olivier, *Formes et enjeux de la polémique au dix-huitième siècle*. – *Voltaire encyclopédiste*. Habilitation à diriger des recherches, sous la coordination de Denis Reynaud. Université Lyon 2, 4 décembre 2010.

Hageman, Marjolein, *La Réception du théâtre de Voltaire dans les Provinces-Unies au XVIIIe siècle*. 2010. Thèse de doctorat en littérature française, soutenue à Paris IV en co-tutelle avec l'Université de Leyde, le 15 septembre 2010. Sous la direction de Sylvain Menant et de Paul J. Smith.

Kis, Zsuzsa, *L'Orient dans les contes philosophiques de Montesquieu et de Voltaire*. Thèse en co-tutelle sous la direction de Catherine Volpilhac-Auger, ENS de Lyon, et Olga Penke, Université de Szeged, Hongrie, 3 novembre 2010.

Lotterie, Florence, *Histoires(s) de l'esprit humain dans la littérature du XVIIIe siècle. De la raison des Lumières au sexe de la raison*. Sous la direction de Michel Delon. Paris-Sorbonne, 20 novembre 2010.

Thèses

Cette rubrique est coordonnée par Stéphanie Géhanne Gavoty, à qui on peut envoyer toutes informations sur les thèses relatives à Voltaire, soutenues ou en cours (sgehanne-gavoty@ac-paris.fr).

Karine Abiven, *L'Anecdote, ou la fabrique du petit fait vrai. Un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire (1650-1756)*, sous la direction de Delphine Denis, Université Paris-Sorbonne, 2008-2012.

L'anecdote, ce récit efficace et donné pour véridique, n'a jamais fait l'objet d'étude systématique en français. Trop peu fiable pour l'historien, trop peu élaborée pour le poéticien, elle est sollicitée de manière marginale, entre discrédit et instrumentalisation documentaire. Pourtant ce type de récit, parce qu'il appartient à un répertoire discursif où puisent à la fois le discours commun et les pratiques de l'écrit, peut constituer une entrée stimulante dans l'anthropologie du discours, comme forme primordiale de récit. La période envisagée – des années 1650 aux années 1750 – est un poste d'observation stratégique, en raison de l'essor de genres non fictionnels propices à la narration anecdotique, tels que les mémoires, les ana, la biographie, les productions mondaines. En outre, le mot entre à cette époque dans le lexique français, signifiant « histoire secrète », conformément au sens étymologique, puis, peu à peu, « bref récit d'un fait curieux », définition du français contemporain. Ainsi, au moment même où le mot qui les désigne apparaît, puis acquiert son sens moderne, les anecdotes se lisent partout, soit sous forme de petits récits piquants, alors nommées *particularités* ou *historiettes*, soit d'histoires secrètes, libelles ou fictions historiques. Prenant acte de cette présence transgénérique, nous envisageons les enjeux formels, fonctionnels et herméneutiques de l'anecdote sur un corpus varié, de Mme de Sévigné à Saint-Simon, en passant par le *Menagiana* ou *Le Siècle de Louis XIV*.

L'œuvre de Voltaire est un lieu nodal pour la compréhension de ce genre de discours. Les nombreuses pages qu'il a consacrées à l'anecdote témoignent à la fois du traitement complexe qu'il lui réserve et, au delà, de l'esprit du temps face à cet objet problématique dans le champ large de l'écriture de l'histoire. Il définit l'anecdote pour mieux la décrier dans l'article « *Ana*, Anecdotes » des *Questions sur l'Encyclopédie* en 1771, alors qu'il lui offre quatre chapitres de son *Siècle de Louis XIV* (chap. XXV à XXVIII). On a souvent relevé l'apparente contradiction, sur ce point, entre théorie et pratique chez Voltaire. En réalité, sa position face à ces récits, dont le tropisme fictionnel et satirique fait problème, cristallise les ambiguïtés propres au questionnement historiographique en cours depuis le siècle précédent. L'anecdote est un point d'achoppement de toute réflexion sur la taille critique du fait historique et la place à donner aux détails, sur le problème de la véridicité et de la valeur morale de l'histoire. L'apparente palinodie de ce contempteur d'anecdotes qui manque rarement une occasion d'en conter est plutôt une tension entre l'héritage problématique de l'historiographie du XVIIe siècle et la construction de la nouvelle histoire.

Pour identifier les anecdotes qui trouvent grâce aux yeux de Voltaire, il convient d'en distinguer trois groupes : d'une part, le micro-récit exemplaire, très proche de l'apophtegme ou de l'*exemplum*, et valorisé dans une conception traditionnelle de l'histoire comme *magistra vitae*, d'autre part le groupe des anecdotes gratuites, qui rassemble l'anecdote badine, conçue comme un agrément, et l'anecdote érudite, destinée à délivrer un pur savoir historique ; le dernier ensemble concerne les récits, plus étoffés, à fonction de révélation d'un fait inédit, et qui tendent parfois vers la fiction ou la diffamation. Les deux derniers types sont théoriquement exclus par Voltaire, représentatif en cela d'une *doxa* qui va de Sorel à Mably. L'anecdote proche de l'*exemplum* est au contraire largement plébiscitée, car elle suppose

où il séjournait à Ferney, nous nous intéressons surtout dans cette thèse au végétarisme tel qu'il apparaît dans ses œuvres. Nous ne l'examinons pas dans sa dimension médicale – Voltaire n'évoque pas cet aspect – mais dans ses liens revendiqués avec le problème de la souffrance des bêtes. Sous sa plume, le végétarisme apparaît comme une position éthique, une attitude morale à l'égard des animaux destinés normalement à la consommation. Le thème végétarien retient également l'attention de Voltaire pour ses conséquences polémiques. Pour le patriarche de Ferney, la question de la viande dissimule presque toujours une question plus difficile et plus ambitieuse, celle de notre rapport à l'animal. La banalité de la consommation de viande, comprend-il, implique en réalité une vision du monde qui n'est pas universelle et qui est surtout proprement chrétienne. Le régime de Pythagore ou des prêtres de l'Inde offre ainsi un contrepoint très séduisant et très troublant au droit divin de disposer des bêtes et de consommer leurs chairs. Les éloges de l'abstinence végétarienne sont une nouvelle manière d'embarrasser l'Église en l'attaquant sur un sujet qu'elle n'a fait qu'effleurer. Cette relative indifférence des clercs s'explique en grande partie par leur conception de l'animalité. À cet égard, les positions de Voltaire sont au rebours de l'orthodoxie chrétienne.

Renan Larue

Comptes rendus

Cette rubrique est coordonnée par Alain Sandrier. Pour proposer un ouvrage pour compte rendu, merci de le contacter au 27 avenue de Flandre, F-75019 Paris (comptesrendus@societe-voltaire.org). Les ouvrages non sollicités devraient être envoyés à la Société Voltaire, BP 44, F-01212 Ferney-Voltaire cedex, sans dédicace personnelle.

Les opinions exprimées sont celles de leurs auteurs.

Les Œuvres complètes de Voltaire, tome 45C : *Paméla*, *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*, éd. Jonathan Mallinson, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxxvi 468 p.

Ce volume des *Œuvres complètes* de Voltaire (*OC*) marque un événement. Sous le titre *Paméla*, un texte nouveau, inconnu de Beuchot et de Moland, inédit jusqu'en 1989, entre dans les œuvres complètes de Voltaire – disons mieux : une œuvre perdue *réintègre* le corpus, deux grands siècles après sa dissolution furtive dans l'édition de Kehl, qui l'avait réduite à des éléments isolés, sans forme décelable. Une vieille énigme trouve ici son dernier mot, près de soixante ans après l'intuition lumineuse qu'en avait eue Jean Nivat (*RHLF*, 1953) : oui, un *texte* avait survécu à l'œuvre morte. Cette « histoire en lettres » du séjour en Prusse, dont la rédaction, codée sous le nom de « Paméla », restait introuvable, il fallait la chercher dans la correspondance de Voltaire, où les éditeurs de Kehl l'avaient disséminée, et la *reconstituer* pièce à pièce, comme un puzzle, en repassant *du texte à l'œuvre* – ou à quelque forme qui la rappelât. Celui qui signe cette note de lecture, en saluant d'emblée, de grand cœur, la *Pamela rediviva*, croit devoir indiquer d'un mot qu'il a longtemps travaillé seul au retour du chef-d'œuvre inconnu. Reprenant le puzzle de Nivat, j'ai successivement établi l'existence du texte et défini son extension (en 1980), reconstruit un modèle formel de l'œuvre et un schéma plausible de sa genèse (en 1986), publié enfin une première reconstitution de l'inédit (en 1989). J'en terminais l'édition prévue pour les *Œuvres complètes* de Voltaire quand survint (en 2003) un ubuesque litige d'échéance, prétexte d'une rupture de contrat qui allait transférer en d'autres mains cette *editio princeps* – d'un écrit dont je suis l'inventeur. D'où le chassé-croisé de deux éditions : la mienne, parue en 2004 (*L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*) ; et celle des *OC*, urgentissime en 2003, sortie en 2010. Ce bilan fait, je relève en parallèle la portée historique, réelle quoique moins évidente, de l'édition des *Mémoires* adjointe à *Paméla*. Dans la filiation des éditions d'œuvres complètes, c'est la première à remonter au texte original : le manuscrit des *Mémoires*, disparu vers 1800 après avoir servi aux éditeurs de Kehl, n'est réapparu qu'au milieu du XXe siècle, à la faveur d'un don à la BnF – Beuchot puis Moland avaient été réduits entre-temps à suivre la vulgate imprimée de Kehl, sans pouvoir en contrôler le texte.

En général, cette édition se recommandera moins par ses résultats proprement éditoriaux, qui se révèlent insatisfaisants, même si les options de base en sont *a priori* défendables, que par les éclairages qu'elle apporte aux deux œuvres en termes de genèse, de contexte, de forme et de style, bref par le soin de son travail historique et littéraire. Le volume s'écarte du principe chronologique des *OC* : *Paméla*, texte de 1753-1754, est à sa place ; les *Mémoires*, texte de 1758-1760, devaient entrer dans le tome 49. Une longue « Préface », riche, passionnante, peut expliquer ou justifier cet écart (p. xix-xxxv). L'éditeur y laisse entièrement de côté les aspects d'édition – dont la situation historique de ses lointains devanciers, qui pesa tant sur la suite : que faire de ces écrits *impubliables* ? – pour développer ses vues sur le *moi* voltairien et son rapport aux autres, ses régimes de conscience, ses modes et stratégies d'écriture. Aucune autre présentation des *OC* ne ressemble à celle-ci. Le caractère atypique des textes est subordonné à un

cadre général, à des questions d'expression autobiographique dégagées des usages et des conditions d'époque, de toute référence à Rousseau par exemple : l'axe du travail éditorial bascule ainsi, tacitement, des rigueurs de la critique matérielle aux opérations de la lecture, plaisirs de l'intelligence et du goût, jeux de distance et d'empathie. Et pourquoi bouderait-on ces jeux et ces plaisirs dans une édition bien conduite et bien réalisée ?

Pour *Paméla*, Mallinson a pris comme texte de base la suite de trente-huit *lettres* insérée dans le volume XIII et dernier de la série principale des *Manuscrits curieux* conservés avec la bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg, en y ajoutant cependant cinq autres *lettres* qu'il juge y manquer, dont il prend le texte à d'autres sources, un manuscrit autographe, une copie annotée par Voltaire et, pour les trois autres, la version imprimée de Kehl. Sa *Paméla* compte ainsi *quarante-trois lettres* au total. On peut aller au-delà dans la reconstitution, entre autres à partir des références du texte à des *lettres sans texte*, selon qu'on y voit des indices de lacune ou des effets de réel – ce n'est pas le lieu d'en discuter. L'édition que j'ai donnée en 2004 compte cinquante éléments, répondant à une lettre de Voltaire à Mme Denis, la dédicataire de l'œuvre et confidente de sa rédaction : « Une cinquantaine de lettres compose le recueil » (D5621). JM s'est interdit d'entrer dans ces problèmes de « speculative reconstruction » (p. 56), et je le comprends : j'avais un peu prévu cette honnête prudence (*L'Affaire Paméla*, p. 240). Va pour quarante-trois lettres, et va pour ces quarante-trois-là. Mais pourquoi donner *séparément* les trente-huit du « manuscrit de Saint-Pétersbourg » et les cinq autres rajoutées, alors que leurs dates sont imbriquées ? Les premières sont numérotées 1-38 dans le corps de l'ouvrage ; les autres, reléguées en appendice, sont numérotées *App. 1-5*. Il faudra donc, pour lire cette *Paméla*, aller des lettres 1, puis 2, à la lettre 1 de l'appendice, qui les suit par sa date, puis revenir à la 3, la lire, lire la 4, puis retourner à la lettre 2 de l'appendice, puis revenir aux lettres 5 à 9 du texte, puis lire la 3 de l'appendice, etc. – le tout sans fléchage interne ! Pauvre *Paméla*… Le plaisir de lire, les effets du récit, les jeux de l'écriture, leur combinatoire et leur nuancier sont ici déréglés, amortis, perdus. En supposant un sens à ce clivage – je ne lui en vois pas si la jonction des deux séries est formellement nécessitée –, il était facile d'en pallier le désordre par des artifices typographiques ou quelque autre aménagement de confort. La religion du « texte de base », poussée à cette extrémité, a quelque chose d'affligeant.

Il y a pire – au moins par endroits. Il s'agit de la qualité même du texte produit. Car les trente-huit copies de la série russe forment en fait un corps composite, qui propose un texte incertain, inégal, amalgamant plusieurs couches ou opérations d'écriture. Sous la deuxième lettre, JM a repris (p. 76) une note du manuscrit : « Sans égard à la date, on place ici cette lettre, parce qu'elle n'est que la continuation de la précédente. » Mais cette note n'est pas de Voltaire et ne fait pas partie du texte : c'est un jalon posé par Decroix, l'un des rédacteurs de l'édition de Kehl, pour préparer la fusion à venir des lettres 1-2, d'où allait sortir un brillant « Voyage à Berlin » en vers et prose, reconduit d'édition en édition jusqu'à Moland (voir *L'Affaire Paméla*, p. 234-238). Plus loin, la fameuse lettre du 9 juillet 1753, dite lettre de Mayence (p. 211-219), présente un texte sinistré, avec des fautes de langue grossières (l. 7, 16, 53) et même des erreurs absurdes : l. 24, Voltaire a « fait imprimer le livre de poésies » de Frédéric ! – l. 63, Louis XV « a traduit en six langues » son propre panégyrique ! Il fallait écarter ce texte misérable, ou l'amender, ou le prendre à une autre source. Le pauvre copiste a trituré la plume et griffé le papier, sans bien comprendre ce qu'il copiait : comment une pièce aussi calamiteuse a-t-elle pu échouer là ? On reste assez perplexe devant le travail d'un autre inconnu, qui réalisa vingt-deux de ces copies – une reproduction bienvenue permettra peut-être de l'identifier (p. 63). Les pages sont mal lignées, mal encrées, raturées, grattées, sales. Ce copiste écrit *empoissonné*, *intirogations*, *motié* pour *moitié*, *trouve on* pour *trouve-t-on*, *d'anois* pour *danois* – et pour *qu'ici*, une fois *qui-ci*, l'autre *q'uici*.

Quatre facteurs matériels ont survalorisé cet ensemble russe : 1) sa présence dans les papiers Voltaire – préjugé favorable, mais non décisif ; 2) son indication dans la table du volume : « Lettres de Monsieur de Voltaire à Mad^{e} Denis, de Berlin », libellé de série, analogue à ceux d'autres suites du même recueil, annoncées aussi dans la table : « Lettres de M. de Voltaire à M. Wagnière », « Lettres du

professeur Vernet à M. de Voltaire » ; 3) l'identification de deux des quatre mains : Collini selon Besterman (il s'agit en fait de Vuillaume, dont les dates d'activité [1752-1755] cadrent aussi avec la rédaction de *Paméla*) et Decroix pour des copies qui datent au plus tôt de l'hiver 1778-1779 – cet écart et ce mélange sont d'interprétation très délicate ; 4) enfin (et surtout ?) la part qu'aurait pu prendre Wagnière à sa constitution, puisque la table du volume est *de la main du fidèle Wagnière*, qui installa sur place la bibliothèque de Voltaire… et forma peut-être, qui sait, une *Paméla* ? « *It was put together as an entity by Wagnière* » – sauf que rien d'autre ne confirme l'idée d'une telle réalisation, ni pagination spécifique, ni apostille, ni titre interne. Les termes *entity* et *collection* employés par JM pour décrire une série disparate, en suggérant une sorte de conscience d'œuvre, semblent aventurés. Il faudra convenir à la fin que les caractéristiques, les facteurs de provenance, de date et de cohérence de ce volume XIII des papiers Voltaire n'ont jamais été bien démêlés, ce qui doit inciter à quelque réserve : voir un document afférent publié dans Christophe Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire* (*SVEC* 2008 :12), p. 371-384.

Tout bien pesé, le « manuscrit de Saint-Pétersbourg » pris comme texte de base de l'édition apparaît comme un objet problématique et, pour l'usage scientifique, comme une construction sujette à caution. Peut-être l'éditeur en concède-t-il lui-même quelque chose dans un coin de son introduction : « It cannot be said to have definitive, authoritative status, either in the detail of the text, or in the selection of letters » (p. 56). Sage prudence, qui ménage l'espoir d'autres découvertes – l'une des lettres de *Paméla* a réapparu en 1937. En attendant, le plus sûr sera de s'en tenir à la version imprimée par les éditeurs de Kehl : ils exploitèrent des matériaux nécessairement indépendants des papiers envoyés en Russie, auxquels ils n'eurent pas accès ; or leur texte est aussi bon que celui des copies russes quand elles sont bonnes, toujours meilleur quand elles sont mauvaises, et de surcroît, malgré l'effacement de l'œuvre, le nombre et l'ordre des *lettres* qu'ils publièrent répondent mieux au *modèle* reconstitué par l'analyse formelle.

D'où tenaient-ils leur propre « texte de base » ? Deux billets tardifs de Mme Denis évoquent un « livre de lettres » mis à leur disposition, qu'ils lui restituèrent en juillet 1787, précisément à la date où ces *lettres de Prusse* allaient sous presse (voir *L'Affaire Paméla*, p. 196-197 et C. Paillard, p. 289-290) ; une autre note de rédaction de Decroix, sous sa seconde copie de la dernière lettre, fait état de « deux minutes » conservées, dont il intègre les variantes. On peut regretter que l'éditeur, privilégiant le dossier russe, ait minoré ces indices et neutralisé certains éléments objectifs et matériels de la genèse du texte. Quel lecteur se replongera dans la correspondance de Voltaire (qu'on l'invite… à *consulter* « for further information », p. 60) pour y repérer un *autographe* d'un élément de *Paméla* dont on a par ailleurs *deux copies* ? Un autographe, une copie russe, une copie Decroix, trois états pour ce texte qu'on lisait jadis, avec Besterman, comme une *vraie lettre* à Mme Denis : c'est (à ce jour) la plus belle pièce à conviction de l'opération *Paméla* – mais subliminale, presque abstraite désormais, confinée dans les *Textual notes* d'une ancienne *D4379* exclue aujourd'hui de la correspondance réelle.

À l'inverse, la présentation du texte et son annotation (quelque six cent cinquante notes, distribuées par lettres) sont d'un soin, d'un scrupule, d'une générosité souvent remarquables. L'introduction m'a procuré, que l'on me passe cet aveu personnel, le sentiment gratifiant, la récompense de partager avec un autre lecteur privilégié de l'œuvre réinvestie les évidences de sa qualité, de sa complexité, de sa profondeur, et la certitude de sa durée. La genèse est ici clairement retracée, ses indices relevés avec une minutie exemplaire – sauf sur deux points : la citation de D5503 (p. 17) a trait, non à *Paméla*, mais aux *Annales de l'Empire* (en référence au § 4 et non 5 de D5500) ; et l'allusion piquante à des « choses un peu plus fortes à dire », bien déchiffrée (p. 22), vient d'une lettre adressée à Mme Denis, complice du secret (D5503), et non à la duchesse de Saxe-Gotha, qui n'en sut rien. Les trois plans d'analyse annoncés : « Voltaire's art as satirist, letter writer and autobiographer » (p. 5), sont déclinés et articulés finement, soutenant des propositions de lecture généralement éclairantes – prolongées, c'est heureux, au-delà de cet espace un peu formel d'un « art » voltairien.

JM pousse trop loin, selon moi, deux idées. Le lien amoureux de Voltaire et de sa nièce Denis a-t-il

été inscrit dans *Paméla*, l'y trouve-t-on marqué et presque déclaré (p. 31-37) ? On n'a connu leur liaison que par les *Lettres d'Alsace* et autres billets italiens, publiés au XXe siècle. Je trouve plus heureuses les formules d'un sens *crypté* de l'œuvre, d'un vœu de vie partagée entre le tendre barbon et sa première lectrice : *Paméla* comme « declaration of love », comme « sophisticated love letter to Mme Denis » (p. 42-43). La mise en perspective de l'achèvement de *Paméla* et du moment ouvert en 1754 (après l'exil prononcé) des rapports de Voltaire et de sa nièce aimée est d'une réelle pertinence biographique. On peut même penser que l'image de la nièce *philosophe*, l'expression d'un équilibre désirable en sa compagnie, remontaient plus haut : avant l'opposition Denis / Frédéric révélée par le désastre de Prusse, il y avait eu le dilemme de *Rosalie* et de « Paris et Versailles », posé dans la discrète *Épître à Mme Denis* de 1748. Je signale en passant que la figure scandaleuse de « la Denis », relevée pour le contraste (n. 27, p. 37-38), n'a aucun rapport avec Mme Denis : il s'agissait d'une danseuse de l'opéra de Berlin, maltraitée dans une brochure anonyme de 1752 intitulée *Les Dégoûts du plaisir*, que Voltaire attribuait à La Beaumelle (voir D5077 et les détails *ad hoc* de *SVEC* 244, 1986, p. 233 et 236).

L'autre vue litigieuse est la volonté supposée chez Voltaire d'une maîtrise absolue sur sa vie, ses écrits et même sa « destinée » : « Fate, for him, is always in his hands », écrit JM, un peu vite peut-être (p. 11). Je retiens l'idée, mais sous conditions, et sans aller jusqu'à ce terme (pour lui factice ou je me trompe) d'une prétention à « *créer* » réellement « a final, definitive, immutable version of his writings, and of himself » (p. 50) – à quoi s'opposent, côté *vie* l'énergie et l'instinct d'une liberté inaliénable de mouvement, de risque et de recherche, côté *œuvre* l'instabilité organique d'un discours qui évite la signature et même élude l'identité, et côté *soi* un sentiment intime (il paraît tel) de renouvellement incertain dans une rémanence au fond labile. Au *Je est un autre* dont le rappel obligé ouvre cette édition de textes personnels (p. xx), répondrait en termes voltairiens, en pertinence décalée, le postulat de « l'ancien moi-même » énoncé comme par hasard dans *Le Philosophe ignorant* : le *moi* change et ne change pas, le passé passe et ne passe pas – et ce *moi* que *Paméla* réécrit à neuf ne se résoudra pas davantage en une « version finale et immuable » de quoi que ce soit : il sera *ce passant* qui regarde un « ancien moi-même » reconnu changé, en poursuivant déjà son chemin.

L'annotation sort du cadre classique de la rubrique savante – référence, langue et renvois internes. On s'y attendait dans une édition fondatrice, qui doit officialiser un texte encore peu connu – peut-être eût-il été de bonne grâce d'indiquer, à la rencontre, d'éventuels emprunts à l'édition précédente ? Mais il s'agissait avant tout de développer cette « analyse des stratégies autobiographiques » ostensiblement revendiquée comme l'axe principal du travail (p. xvii). D'où la proportion élevée de notes à teneur ou portée littéraire, une sur deux au moins, dont l'intérêt s'appréciera au cas par cas, selon les besoins : signalement des thèmes et des motifs, observation des variations de la focalisation, commentaire de figures de style (l'ironie surtout, traquée systématiquement), comparaison des modes de représentation (de soi, de Mme Denis et de Frédéric) et des effets de subversion (essentiellement sur les images du roi de Prusse, de son entourage et des réalités prussiennes). Personnellement, j'ai parfois trouvé tout cela un peu fastidieux. Les variantes de Kehl, fidèlement relevées, font l'objet de remarques plus rares, mais utiles. Une curiosité pour finir : deux anecdotes se retrouvent dans *Paméla* et dans les *Mémoires*, celle de la querelle janséniste de 1752 pour « un hôpital » (p. 138 et 428 – il s'agit de la Salpêtrière) et celle du mépris du futur cardinal de Fleury pour son pauvre évêché de Fréjus (p. 178 et 352). Cette particularité semble avoir échappé à l'éditeur, qui ne l'indique à aucun des deux endroits.

Pour simplifier, j'ai repris dans ce compte rendu le titre *Paméla*, que je trouve mal venu. Il est motivé par Mallinson avec une subtilité retorse mais peu convaincante (p. 59). Dans ce cas de lettres feintes destinées à être lues un jour, si on les lit, *comme vraies*, donc *déniées comme œuvre*, tout titre *d'auteur* me paraît intrinsèquement exclu. Le nom « Paméla » tient en fait aux deux stades *liminaires* de l'histoire du texte. Côté genèse, ce fut, en 1753-1754, le signe codé d'un projet décrit par les lettres à Mme Denis du moment, un titre *in petto* peut-être, de connivence ludique avec la chère nièce férue de romans. Côté retour, de 1937 à la fin des années 70, ce fut, entre spécialistes, le signe convenu d'une mystérieuse rela-

tion du voyage en Prusse que Voltaire avait dû écrire, d'après ces mêmes lettres de genèse retrouvées, « dans le goût de Paméla ». Sur ce défi d'une œuvre sans texte, on chercha *Paméla* désespérément, durant quarante ans : c'était un nom de traque ou de deuil, l'obscur objet d'un désir frustré – non un titre réel, et pour cause. L'œuvre advenue, le mieux aurait été sans doute de la laisser *sans titre*, comme on le dit d'un tableau, d'une sculpture ou d'une installation. Mais on s'y résigne mal en littérature (ce cas le fait regretter). Faute de mieux, après avoir rêvé un temps à des « Lettres de Prusse », j'ai fini par adopter pour ma part le libellé de Wagnière : *Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin* – je le trouvais évident, pauvre et banal, minimaliste, *innocent*. L'éditeur des *OC* ne l'a pas reconduit en page de titre, mais il l'insère en sous-titre *interne*, bizarrement, d'abord entre crochets (p. 1), puis sans crochets et même *en majuscules* (p. 65). Un manuscrit inconnu dort peut-être encore quelque part, qu'on voudrait autographe, pour trancher ce débat vétilleux et profond.

Quant aux *Mémoires*, malgré le retour évoqué plus haut du manuscrit original, il faut déplorer d'emblée que le texte en soit ici mal établi, en régression sur l'édition de Kehl – et donc sur Beuchot et Moland. Voici quelques exemples de fautes à relever, avec l'indication des lignes : l. 147, Frédéric-Guillaume (lire *Federic-Guillaume*, ajout autographe de Voltaire en interligne) ; 181, « il était très expéditif » (*très* n'est pas dans le texte : lire *il était expéditif*) ; 182, « à coups de pied » (lire *de pieds*) ; 186, « une contusion au-dessous du téton » (lire *au-dessus*) ; 247, « Il employa son loisir à écrire aux gens de lettres en France » (lire *de France*) ; 474, « Ses généraux assemblèrent à peine vingt mille hommes » (*rassemblèrent*) ; 562, « On entraîna le cardinal de Fleury hors de ces mesures » (*hors de ses mesures*) ; 729, « on prenait le café » (*du café*) ; 821, « épicurisme » (*épicuréisme*, leçon d'époque) ; 905, « Ce spectacle étonnant où triomphe Titus » (lire *Ce spectacle brillant* – erreur inexplicable : aucun manuscrit, aucune édition n'a ce texte) ; 915, « Le roi trouva bon » (*trouvait bon*) ; 1115, « Je n'imaginai pas » (*Je n'imaginais pas*) ; 1390, « il s'en faut de beaucoup » (*il s'en faut beaucoup*) ; 1431, « préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de la France » (*celle de France*) ; 1700, « frappés à mort par un petit dégoût » (*pour un petit dégoût*) ; 1844, « la permission de juger l'affaire » (*de juger de l'affaire*) ; 1932, « Frédéric » (lire *Federic*, signature autographe du roi de Prusse au bas de sa lettre – et lire aussi *Federic*, écrit de la main de Voltaire, aux l. 1928, 1977, 1978, 2006, 2010, 2022 et 2030). Des alinéas ont été créés indûment, d'autres supprimés. Des noms sont mal transcrits, des variantes mal déchiffrées. Plusieurs éléments notés comme des variantes de Kehl *n'en sont pas* : c'est au contraire l'éditeur des *OC* qui, dans ces endroits, s'écarte de l'original, fabriquant à mesure ces pseudo variantes qu'il impute à son devancier plus exact. Il est désolant d'avoir à juger avec sévérité, sur ses opérations de base, une édition qui devrait mériter la confiance qu'elle inspire. Divers indices laissent supposer que ce volume a pu souffrir de conditions d'exécution hâtives. Que penser d'autre devant une note qui fait voyager le roi de Prusse à Paris pour voir danser la Barberina (p. 367) ? La sortie d'une *Paméla* attendue depuis longtemps a-t-elle pu presser l'édition des *Mémoires* ? Il est évident que ce travail a été publié avant d'être *fini*.

L'introduction aborde cinq aspects, déclinés en sept points : la genèse du texte (p. 255-267) ; l'œuvre en tant qu'« histoire » – envisagée sur trois plans, en trois points : « *The "Mémoires" as history of the times* » (p. 267-274), « *as history of Frederick* » (p. 275-286), « *as history of the self* » (p. 286-294) ; la publication et la réception (p. 294-299) ; l'état des manuscrits et des éditions, répertorié jusqu'en 1789, traductions comprises (p. 299-309) ; enfin les principes d'édition suivis (p. 309).

En général, comme pour *Paméla*, on pourra être plutôt satisfait de ce qui regarde l'œuvre une fois éditée, le texte considéré dans ses caractères et ses modalités, dans ses fonctions et ses stratégies, et surtout dans sa valeur de témoignage, bref les *Mémoires* côté « *histoire* » au sens classiquement *littéraire* du mot comme l'indique l'étude qui domine (et qui écrase un peu, avec ses trente pages) la présentation d'ensemble – une bonne partie de l'annotation du texte relève ensuite, comme pour *Paméla*, du même primat littéraire. On sera moins satisfait, en revanche, de tout ce qui tient au statut et au sens des *Mémoires* en tant qu'œuvre posthume, inscrite dans une histoire propre. Cet écrit, Voltaire ne l'aura pas suivi, comme tant d'autres publiés de son vivant, jusqu'à la presse, au tirage, aux épreuves et aux éter-

nels cartons : il le laissa suspendu, et sa conservation même, à un avenir incertain – l'unique analogue est *Paméla*. Tout renvoie, d'une part à un matériau brut, ce manuscrit trouvé dans ses papiers à sa mort, œuvre en puissance, texte virtuel, fragile ; d'autre part à cet événement improbable, imprévisible à l'auteur même, inouï : la publication effective, réalisée si peu de temps après sa mort, d'un écrit aussi libre, aussi subversif – à la faveur de quelles circonstances ? par qui ? comment ? Le relais du manuscrit à l'imprimé n'a pas été pris en charge par l'éditeur, dans les faits, dans leurs enjeux. On en croise des données ponctuelles (p. 298-299 et 308-309), on sent qu'il tient au vieil ordre finissant, au délitement de l'Ancien régime, aux miasmes ultimes de sa dernière décennie, entre lâchages, réactions et scandales. Disons-le en clair : une édition moderne des *Mémoires* ne saurait s'abstraire à ce point de l'histoire matérielle et politique de l'édition de Kehl. L'interdit de l'œuvre se lit dans des pièces référencées, trop négligées, des archives de Kehl : dépêches de ministres, lettres et billets de Panckoucke, de Mme Denis, de Ruault, de Condorcet, décrivant les tabous, les peurs, les risques de la divulgation – un témoignage saisissant de l'affolement de Wagnière à leur sortie vient d'être réimprimé par Christophe Paillard, p. 255 (n° 256). Et à la fin les éditeurs de Kehl auront pourtant *institué* l'œuvre, au sens plein du terme. Après l'avoir tenue sous clé, puis refondue dans le *Commentaire historique* (comme *Paméla* dans la correspondance), puis laissé fuir en douce, ils la réintégrèrent dans les *Œuvres complètes* en position vedette, en clôture, *dernier texte du dernier volume*, ultime attestation, en 1789, d'un *Je-Voltaire* enfin *libéré*. Des *Mémoires* comme couronnement de l'édition de Kehl… C'est l'un des textes des Lumières pour lesquels un éditeur moderne gagnera le plus à s'abstraire de sa position d'histoire, à renoncer aux conforts de l'héritage, pour remonter aux conditions premières du travail qu'il reprend et veut porter plus avant – autrement, mais *sur les mêmes bases*. Il est dommage que l'édition des *OC* ait ignoré dès l'origine, de fondation si j'ose dire, la valeur historique du Voltaire de Kehl : la bévue des fausses variantes signalée plus haut en est ici un emblème parlant, devenu ironique.

Le manuscrit est donc à interroger sous cet aspect même : par son histoire matérielle. Que dira-t-il de plus essentiel ? Deux choses au moins. La première est que le titre des *Mémoires* (c'est un *scoop*) n'est pas de Voltaire. L'inscription de tête : *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même* n'est pas autographe comme on l'a toujours dit et répété (p. 286 et 299) ; elle est de la main de Ruault, l'assistant direct de Beaumarchais à la direction de l'édition. L'indication de la vieille enveloppe froissée, réputée de main inconnue (p. 299) : *Original précieux des Mémoires de Voltaire par lui mesme*, est de l'écriture de Beaumarchais. Une autre mention subsiste au-dessous, qui n'a jamais été relevée, tracée au crayon (de la main de Beaumarchais aussi, je crois) et presque effacée : on y devine les mots [*mémoires*] et [*roy de prusse*]. Le tout suggère une délibération : comment nommer *cela* ? (Car on y viendra, ô Paméla !) Au crayon puis à l'encre, une décision s'est cherchée, qui finit à ce titre calligraphié : « *Mémoires pour servir…* ». L'auteur quant à lui s'était tenu *hors titre*, jusqu'au bout, en s'interdisant la certitude facile, croyance ou illusion, du lisible. Cette ligne d'*en deçà*, de for intérieur, marque évidemment l'œuvre. Dans ces questions d'une « histoire de Frédéric / de soi », JM aura eu raison et tort à la fois, tort d'imaginer Voltaire dressant ses *Mémoires*, titre contre titre, front contre front, face aux *Mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Brandebourg* du roi de Prusse (p. 286) ; et raison d'y déceler un acte supérieur de résistance, asymétrique, de plume à sceptre, et de le situer, d'une formule brillante, « in this virtual realm of the unpublished text » (p. 293) – gratuité de l'écriture, *sans titre à rémunérer* : c'est le signe le plus clair d'une suprématie de l'œuvre sans nom sur les interdits d'histoire qu'elle défiait, et défie encore, en étant tout simplement là, lisible.

L'autre évidence est le relais de main d'emprunt (celle du jeune Wagnière) à main d'auteur. La notice consacrée au manuscrit (p. 299-300) en décrit bien la division et les marques, mais sur des impressions trompeuses de *mise au net* pour la partie copiée et de *document de travail* pour la partie autographe. En réalité, la première partie présente des indices de sessions distinctes, de dictée et de copie, des insertions et des déplacements, et même des évolutions graphiques (Wagnière débutait, son écriture se forme, s'essaie : des datations sont sans doute possibles) ; à l'opposé de ces marques de travail et de révision,

l'écriture de l'auteur, sur les vingt-cinq dernières pages, présente tous les signes du premier jet, discontinu mais partout intense, nerveux, rapide, fébrile, avec des corrections instantanées, sans reprise. Où ceci mènera-t-il ? Au cœur du problème. Deux régimes de texte sont à l'œuvre, deux rapports au temps, au réel et à soi. Le récit, les souvenirs, la carrière, les voyages, les cours, la geste frédéricienne, l'implication distanciée, tout cela est passé par la main de Wagnière. La fin, scandée par des dates, a requis la main de l'écrivain, pour dire le souci du présent, la guerre engagée de « la philosophie » (l. 1767), les malheurs publics, « l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble » (l. 1917), le retour sur soi, le besoin de sens. « J'avais laissé là *mes mémoires*… » : il y revient – mais en forme de *journal* : il les dépasse, il s'en détache. Le texte a pivoté d'un bloc. Quelques pages encore, et il va laisser *cela* en plan, sans dire pourquoi. Voltaire aurait-il pu dicter ces pages, les faire copier ? La question valait d'être posée. La matérialité éditoriale n'est pas de pure technique, ni son champ borné aux seuls faits visibles.

L'étude de genèse allie la précision du repérage de dates et de séquences à une grande finesse d'hypothèse pour les motifs et les visées ; il y a là des vues neuves, entre autres l'idée simple du « besoin d'explication » (p. 257-259). Des questions restent latentes : pourquoi ces retours d'écriture, après un récit clos ? pourquoi le texte repris s'arrête-t-il *là où il s'arrête* ? L'auteur aura-t-il trouvé, avant de reposer la plume, l'*explication* qu'il cherchait, une *résolution* peut-être, informulée si c'est le cas – mais de quoi ? Il me semble qu'on peut relier au fil de ces questions le trait qui bloque soudain le texte : « Les prêtres canoniseraient Cartouche dévot » – condensant une principe de résistance. Ces pages sur la genèse sont sûrement parmi les meilleures du volume. Il faudra vite oublier, en revanche, l'hypothèse avancée plus loin par raccroc (p. 295-296, dans l'étude de réception) d'une implication du ministre Choiseul et de Mme de Pompadour comme lecteurs du texte en cours de rédaction : la « pièce *Paladine* » communiquée en manuscrit à Choiseul en juin 1759 a si peu à voir avec les *Mémoires* qu'il s'agit en fait de *Tancrède* – les indices mal lus de D8387 sont recoupés dans des lettres voisines, D8370 et D8374 surtout.

L'étude de réception fait la part belle aux échos du premier moment. Le besoin de coupables, à peine l'ouvrage sorti – c'est elle, c'est lui : Mme Denis, Panckoucke, Beaumarchais, La Harpe, etc. –, et la construction d'une innocence de l'auteur – il s'était réconcilié avec le roi de Prusse, il avait supprimé l'ouvrage, on le lui a volé, etc. – révèlent surtout l'effet collectif de sidération, donc la violence des tabous en jeu. Il sera toujours difficile de tirer des preuves et même des faits de ces rumeurs instables. Rappelons l'argumentaire d'un témoignage oublié de Collini récusant l'authenticité des *Mémoires* : ils outragent le roi de Prusse, ils rabaissent la gloire de Voltaire, et d'ailleurs ce n'est pas son style (*Journal encyclopédique*, 15 mars 1785, p. 506-512, document négligé, signalé dès 1986 dans *SVEC* 244, p. 71). Les souvenirs de Wagnière, main jadis complice, ne sont pas forcément plus fiables. L'enquête amorcée tourne court, laissant de côté les réactions et les impressions de première lecture, pourtant diverses et riches, celles de Duvernet et de Condorcet par exemple, dans leurs biographies respectives, de Marmontel dans ses *Mémoires*, de Mercier dans *Le Nouveau Paris*, etc.

En dehors de la notice du manuscrit original, le tableau général des sources est perfectible sur plusieurs points. Trois manuscrits peuvent être spécifiés davantage. Le manuscrit fr. 15284 de la BnF (codé Ms 3) présente une version ébouriffante, avec des inversions d'éléments proches, des substitutions synonymiques, des réécritures ponctuelles, le sens étant *grosso modo* conservé dans une forme altérée : il pourrait s'agir d'une transcription mémorisée après une ou des lectures privées du texte, d'une sorte de *copie orale* antérieure à l'impression – son titre apax est intéressant : *Mémoires secrets pour servir à la vie privée de Voltaire écrits par lui-même*. Par ailleurs, on s'étonne de ne pas voir signaler que les documents codés Ms 4 et Ms 5 appartiennent au fonds Vandeul des manuscrits de Diderot ; le second est de la main de Girbal, l'autre du copiste E (avec révision de Girbal) dans la nomenclature classique de Paul Vernière : cette présence des *Mémoires* dans deux recueils des papiers Diderot est difficile à interpréter – je suppose que Grimm a pu y être pour quelque chose, en tant qu'agent impérial du dépôt parallèle d'archives de Voltaire et de Diderot à Saint-Pétersbourg.

L'annotation du texte trahit partout un manque de fini regrettable. Des personnes ne sont pas iden-

tifiées : Guillemine (l. 180), les « trois garçons » du roi Frédéric-Guillaume (219), les gens de lettres à qui le prince royal écrit en France (247), Gotter (465), Marvits (1216), le « secrétaire » maltraité à Francfort (1308), le prince Henri (1642), etc. Des faits, des données restent sans référence : « la cabale de Maurepas » (949), la visite du maréchal de Saxe à Frédéric II (1075), les traductions entreprises de l'*Encyclopédie* (1862), l'envoi de la vaisselle royale à la Monnaie pour payer les troupes (2059), etc. On saura tout de Keith et Katte, les malheureux complices de la fugue du prince royal (notes 47-48), sans voir précisés ni le rôle du duc de Villeroy dans la carrière de Fleury (l. 619), ni la part de Montmartel dans la mission secrète de 1743 (697). La formulation elliptique d'événements connus appelait aussi des compléments de détail : le roi de Prusse mis « au ban de l'Empire » (1509) – ce fut par un « mandement avocatoire » du 22 août 1757, bien oublié aujourd'hui : nouveau repère de date, recoupant l'étude de genèse ; les jésuites soi-disant « souverains au Paraguay » (1925), etc. Il manque aussi des notes de langue (« visiteur », 323 – il s'agit de la fouille douanière ; « instrumenter », 366 ; « après avoir tombé », 661 ; « le fiscal de l'Empire », 1483 ; « prêt de n'être plus roi », 1624 ; « une victoire signalée », 1727), et plus encore de renvoi interne pour les jeux, les plis du texte retourné sur lui-même : « lorsque j'étais à Bruxelles » (81 et 267), « j'avais à la fois le plaisir » (684 et 1203), etc. À ces deux niveaux de l'annotation de base, on le sait, l'éditeur devrait être à lui-même son premier lecteur, expérimental, exigeant.

Des notes allusives font encore moins illusion. Il se pourrait que Voltaire ait réduit l'affaire Kœnig « to its most simplistic outlines » et réussi à peindre Maupertuis « as petty-minded and unscrupulous » : on le conclura, s'il faut, de références et d'analyses étayées. Mais c'est trop peu dire, en deux lignes, pour disqualifier un récit qui énonce et combine (l. 1193-1197) *cinq* données factuelles précises et vérifiables, quatre sur la séance de délibération académique : 1) l'assistance réduite ; 2) (par implication : [il] « fit condamner ») l'absence de Maupertuis ; 3) l'acte dressé d'accusation de faux ; 4) le verdict préparé d'exclusion ; plus une donnée antérieure : 5) le renvoi anticipé de sa patente par Kœnig lui-même – tout cela reste donc dans l'ombre. Il y a deux écueils pour l'éditeur qui annote : l'excès qui écrase et noie le texte ; le survol qui l'allège et l'évide. Dans le cas d'un texte dense et rapide, les deux risques n'en font plus qu'un, et voilà pourquoi Voltaire *n'est pas sérieux* : aussi peu que rien pour l'annotateur pointilleux qui en sait toujours plus, et moins que rien pour l'annotateur fugace qui laisse son lecteur aux impressions de « simplistic outlines ». Bref il manque à ce commentaire un degré spécifique d'information proprement *voltairienne* dont ce texte, et lui seul parfois, réinvestit et rejoue le fonds, en le mobilisant, en le redistribuant. Sur cette belle maison louée jadis à Bruxelles, dont le souvenir est resté si vif, pour une visite *incognito* du jeune roi de Prusse qui n'eut point lieu (340) – sur les protestations d'éternelle amitié imprimées ici et là dans les œuvres de Voltaire (252) – sur le précieux exemplaire du poète couronné reçu naguère en hommage, avec ses emprunts de vers et de prose (1281) – sur les hémistiches pillés, y compris du maître, dans ses plus récents poèmes (1611), qui donc en dira plus qu'un éditeur de Voltaire ? Et qui d'autre en saura parler comme il faut s'il ne le fait pas ? Une nouvelle édition d'un texte, surtout dans le cadre d'une nouvelle collection d'œuvres complètes, suscite l'espoir naturel d'un progrès en savoir, en intérêt et en maîtrise. J'avoue sortir de l'examen de cette édition des *Mémoires* avec des sentiments mêlés d'estime certes, de gratitude à certains égards, mais aussi d'étonnement, de frustration et de déception.

On pourrait être plus satisfait, en somme, de l'édition de *Paméla* que de celle des *Mémoires*, dont le cas matériel est pourtant plus simple, le statut historique plus clair, la forme plus sûre, le dossier moins épineux à travailler. L'intérêt du rapprochement des deux titres se vérifie : ce sont deux temps du même lien d'exception à *Federic*, deux écrits personnels, deux textes posthumes, deux œuvres encore neuves – « long-neglected », dit Mallinson (p. xvii), l'une à la suite de son étrange disparition, l'autre du fait d'une admiration longtemps figée. Sur le plan littéraire, à l'évidence, elles gagnent et gagneront à être réunies sous un même regard, comparées, confrontées – le travail est au moins amorcé. Sur le plan éditorial, en revanche, la juxtaposition forcée des deux textes est moins convaincante : aucun des deux, je le crains, n'y aura gagné. C'est qu'il aurait fallu porter plutôt sur la seconde œuvre, paradoxalement, l'attention

la plus aiguisée, la plus libre, la plus profonde, puisque c'est la seule des deux qui subsiste dans sa forme complète, intacte, matériellement observable dans son premier état, offrant ainsi, pour penser et lire l'autre, un horizon de réflexion à la fois ouvert et stable. S'il est vrai qu'une édition des *Mémoires* peut éclairer le cas proche et parent de *Paméla*, œuvre également contrariée, mais plus longtemps occultée et restée encore si problématique, une chance de compréhension historique aura été manquée[1].

André Magnan

Voltaire, *Lettres philosophiques*, édition critique par Olivier Ferret et Antony McKenna, Paris, Classiques Garnier, 2010, 604 p.

Cette édition des *Lettres philosophiques* de Voltaire prend, dans la collection des Classiques Garnier, la place de l'édition de Raymond Naves, parue en 1939 et réimprimée plusieurs fois. Dans le choix du texte de base, elle suit l'édition de Gustave Lanson (Paris, 1909 et réimpressions) : le texte publié reprend, modernisé, celui de l'édition imprimée par le libraire-imprimeur Claude-François Jore de Rouen et parue au printemps 1734 (avec l'indication « Amsterdam, chez Lucas, au Livre d'Or »).

L'édition se caractérise par une riche série d'apparats, d'annexes, d'appendices, etc., qui servent d'introduction et d'appui à la lecture du texte de Voltaire. Il faut signaler, tout d'abord, une section contenant un « choix de variantes », section qui est essentielle pour une édition qui se veut « critique ». On trouve, ensuite, deux « Appendices », contenant, l'une, la première version de la lettre XIII sur Locke, l'autre, trois esquisses des *Lettres anglaises* : 1. lettre À M*** (mais pourquoi présenter, p. 261, d'après l'édition de Kehl, cette esquisse comme datée de 1727, lorsque dans le commentaire, p. 546, on précise que « ce texte fut achevé entre mai et fin octobre 1728 » ?) ; 2. fragment d'une *Lettre anglaise*, qui développe le thème des « contradictions » (ou « contrariétés ») existant en Angleterre comme en France, thème destiné à être traité dans l'anti-Pascal (lettre XXV) ; 3. le morceau *Du suicide* publié pour la première fois en 1739 (t. IV de l'édition Ledet des œuvres de Voltaire) et qui, d'après R. Pomeau, est à rattacher aux *Lettres philosophiques*. Après deux autres annexes (la première donnant des passages des lettres de la correspondance de Voltaire relatifs aux *Lettres philosophiques*, la deuxième, un tableau de concordance des éditions des *Pensées* de Pascal), on trouve finalement la section des « Notes éditoriales », qui prend, à elle seule, à peu près deux cents pages (à remarquer que les notes relatives à chaque lettre sont précédées par une notice préliminaire qui fait le point sur le « contexte intellectuel des questions abordées »).

La multiplication des parties, sections, annexes, etc. désoriente quelque peu, au premier abord, le lecteur du volume, qui ne parvient pas toujours à retrouver promptement ce qu'il lui faut, mais cet inconvénient est compensé par la richesse des matériaux qui sont mis à sa disposition.

Un élément de nouveauté de l'édition est constitué par l'« Introduction » d'Antony McKenna, qui présente les résultats saillants de la recherche récente sur la genèse et les thématiques de l'ouvrage de Voltaire. McKenna vise à placer la genèse des *Lettres philosophiques* dans le contexte de l'évolution philosophique que Voltaire connut au cours de son expérience anglaise et des premières années de son retour en France. Pour ce faire, il reprend les aspects majeurs de l'interprétation qu'il a développée dans sa thèse sur Pascal en France de 1670 à 1734 (voir *De Pascal à Voltaire. Le rôle des Pensées de Pascal dans l'histoire des idées entre 1670 et 1734*, *SVEC*, 276-277, 1990, surtout chap. 23, p. 837-910). En tant que spécialiste de Pascal, McKenna a abordé l'ouvrage de Voltaire avec le propos d'expliquer pourquoi dans un ouvrage consacré à l'Angleterre, comme les *Lettres*, la figure et l'œuvre de Pascal finissent par prendre une grande importance. Il ne suffit pas de dire que Voltaire est obsédé par Pascal ou que ses

1. Je me permets de renvoyer à une étude à paraître dans les *Mélanges Claude Leroy* (Presses Universitaires de Paris-Ouest) : « Comment j'ai rencontré Paméla : journal d'une découverte ». Cette étude aura par la suite sa place dans les pages du site c18.net consacrées aux corrections et additions aux *Œuvres complètes de Voltaire*.

Contributeurs

Karine Abiven, doctorante et monitrice à l'UFR de Langue française de l'Université de Paris-Sorbonne, EA « Sens-Texte-Informatique-Histoire »

Sébastien Annen, ancien élève de l'ENS de Lyon, agrégé d'Histoire, doctorant à l'Université de Lille III, UMR 8529 IRHiS

Anne-Raymonde de Beaudrap, maître de conférences, Université de Nantes

Rogert Bergeret, des Amis du vieux Saint-Claude, historien et chercheur comtois

Andrew Brown, directeur, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire, secrétaire de la Société Voltaire

Jean-Daniel Candaux, chargé de recherches, Bibliothèque de Genève

Lucien Choudin, voltairien et historien de Ferney, président du Centre international d'étude du XVIIIe siècle, Ferney-Voltaire

Carole Desgorces, professeure certifiée de Lettres modernes, collège ZEP et zone prévention violence, Champigny-sur-Marne

Julien Dubruque, professeur agrégé de Lettres classiques, Lycée Voltaire, Paris, responsable éditorial au Centre de Musique Baroque de Versailles

Béatrice Ferrier, maître de conférences, Université d'Artois, Arras

Marie Fontaine, professeure agrégée de Lettres classiques, Lycée R. Poincaré, Bar-le-Duc, doctorante à l'Université de Rouen

Martin Fontius, professeur émérité, Universität Potsdam, Berlin

Emmanuel Fradois, Paris

Stéphanie Géhanne Gavoty, docteur en Littérature française, professeure agrégée de Lettres modernes, Lycée Rabelais, Paris

Gérard Gengembre, professeur émérite de Littérature française, Université de Caen

Gianluigi Goggi, professeur de Littérature française, Università di Pisa

Véronique Heute, professeure certifiée de Lettres modernes, Collège César-Lemaître, Vernon

Sergueï Karp, directeur du Centre d'étude du XVIIIe siècle à l'Institut d'histoire universelle de l'Académie des sciences de Russie, Moscou

Zsuzsa Kis, docteur en Littérature française, École normale supérieure et Université de Szeged

Ulla Kölving, directeur de recherches, Centre international d'étude du XVIII[e] siècle, Ferney-Voltaire, rédacteur des *Cahiers Voltaire*

Renan Larue, doctorant, Université de Picardie Jules-Verne

Pierre Leufflen, voltairien, chercheur, Nîmes et Paris

Laurence Macé, maître de conférences, Université de Rouen, CEREdI

André Magnan, professeur émérite, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, président d'honneur de la Société Voltaire

Georges Mathieu, professeur agrégé de Lettres modernes, Lycée L'Oiselet, Bourgoin-Jallieu

Myrtille Méricam-Bourdet, docteur en Littérature française, professeure agrégée de Lettres modernes, Lycée Valentine Labbé, La Madeleine

Abderhaman Messaoudi, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis, équipe d'accueil 4008-LLCP

Stéphanie Nabarro, professeure certifiée de Lettres classiques, Lycée Georges-Imbert, Sarre-Union

Jean-Noël Pascal, professeur de Littérature française, Université de Toulouse-Le Mirail, vice-président de la Société Voltaire

Alain Sager, professeur émérite de philosophie, Nogent-sur-Oise

Alain Sandrier, maître de conférences, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Bertram E. Schwarzbach, Paris

David W. Smith, professeur émérite, University of Toronto

Anne Soprani, écrivain et éditrice

David Williams, professeur émérite, Sheffield University

Table des matières

CAHIERS VOLTAIRE

Les *Cahiers Voltaire*, revue annuelle de la Société Voltaire,
sont publiés par le Centre international d'étude du XVIIIe siècle

SOCIÉTÉ VOLTAIRE

Conseil d'administration

Correspondants



Jean Tardieu

Candide. Adaptation radiophonique du roman de Voltaire

Musique de Claude Arrieu, présentation de Delphine Hautois, André Magnan et Morgane Paquette

ISBN 978-2- 84559-065-6, ISSN 2104-6425, 2010, 250 x 210 mm, 1 volume, 64 pages, illustré, broché, accompagné d'un disque compact de l'émission de 1946, prix 20 euros

Publications de la Société Voltaire, 2